

Simplement pour avoir assez de lait ou de viande, faire autant de fromage, de chocolat, de lait condensé... il faut beaucoup de vaches, de pâturages, de prés, de gîtes, de ciernes, de chalets... il faut des poyas, des remues, des désalpes et des bénichons... des toupins, des reines et des sonnailles... !

Comment tout cela a-t-il été mis en place en Europe, dans l'économie herbagère traditionnelle des Préalpes ?

Assolement et enclosure pour le pain, inalpe et désalpe pour le fromage : aspects de la Révolution agraire des Temps modernes en Europe centrale

Matériaux pour l'atelier B du cours GDH / CPS 2010 de Genève « Les imaginaires de l'alimentaire »

L'histoire des villages du Plateau et des Préalpes suisses est une histoire commune à la plupart des régions européennes, de l'agriculture traditionnelle à l'agro-alimentaire.

En reliant facteurs familiaux (relations parents-enfants et modes d'héritage), religieux (l'idée qu'on se fait du Ciel), culturels (précocité et ampleur de l'alphabétisation) et économiques (les fameuses révolutions agraire et industrielle parallèles à une autre révolution, démographique), on obtient une carte de l'Europe au sein de laquelle chaque région peut être caractérisée et située dans la formation de ce qui est considéré comme la première civilisation industrialisée !

Dans ce contexte général, il est surtout question ici de «révolution agraire». Une révolution peut-être plus hypothétique que réelle, les permanences rurales assurant des conditions d'adaptation à l'essor démographique souvent largement suffisantes. Avec des points de comparaison pris à la frontière des cultures protestantes et catholiques du centre de l'Europe, sur la base d'une documentation illustrée de première main, montrant les sources directes de l'histoire rurale et de l'alimentation.

Pierre-Philippe Bugnard, Université de Fribourg Suisse

1

Dans ce paysage, on voit toute une histoire... soit, du premier plan à l'arrière plan :

. "Esserts" rappelle un défrichement de l'époque romaine.

. "Clos Chatrossin" une zone clôturée (pour être fauchée) par des Chartreux au Moyen Age.

. "Gruyères" la présence d'un système féodal dont maints éléments sont encore visibles : bourg de Gruyères, Châteaux de Bulle, tour de La Tour-de-Trême, ruines de Monstsalvens...

. Les toponymes *Dévin, Condémine...* rappellent l'ancienne économie seigneuriale; *Gîtes, Ciernes, Chaux, Joux, Chenevières, Fins, Clos, Praz...* les hauts lieux de l'économie herbagère traditionnelle du gruyère...

Lecture du paysage-monument

Dent de Broc
(1870 m)

Gruyères

Les Esserts (700 m)

Clos Chatrossin

Les trois stades de l'évolution démographique

(D'après : BRAND & DUROUSSET, 1999)

Pour comprendre la révolution agraire, il faut saisir les révolutions démographique, industrielle et scolaire

Dans l'Europe ancienne, jusqu'au XVIII^e siècle, la démographie est marquée par un équilibre approximatif entre une forte natalité et une forte mortalité, chacune autour de 30 à 40 ‰, avec une espérance de vie à la naissance estimées à 26 – 28 ans.

Beaucoup de naissances (au moins 4 – 5 enfants nés vivants par feu, souvent plus) compensent plus ou moins beaucoup de décès. Ainsi, la population se maintient vaillante que vaillante, voire croît très légèrement, tant que ne survient pas une surmortalité accidentelle (guerre, épidémie, disette...).

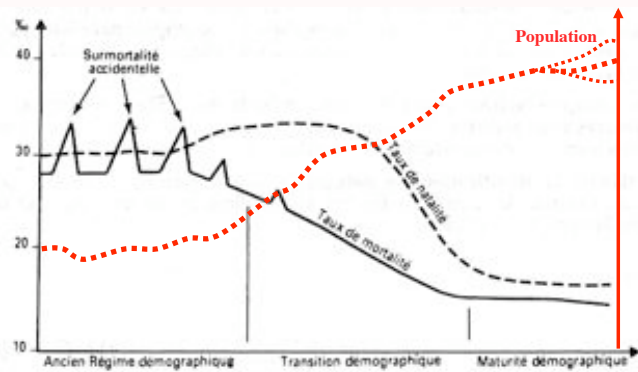


Schéma de la transition démographique

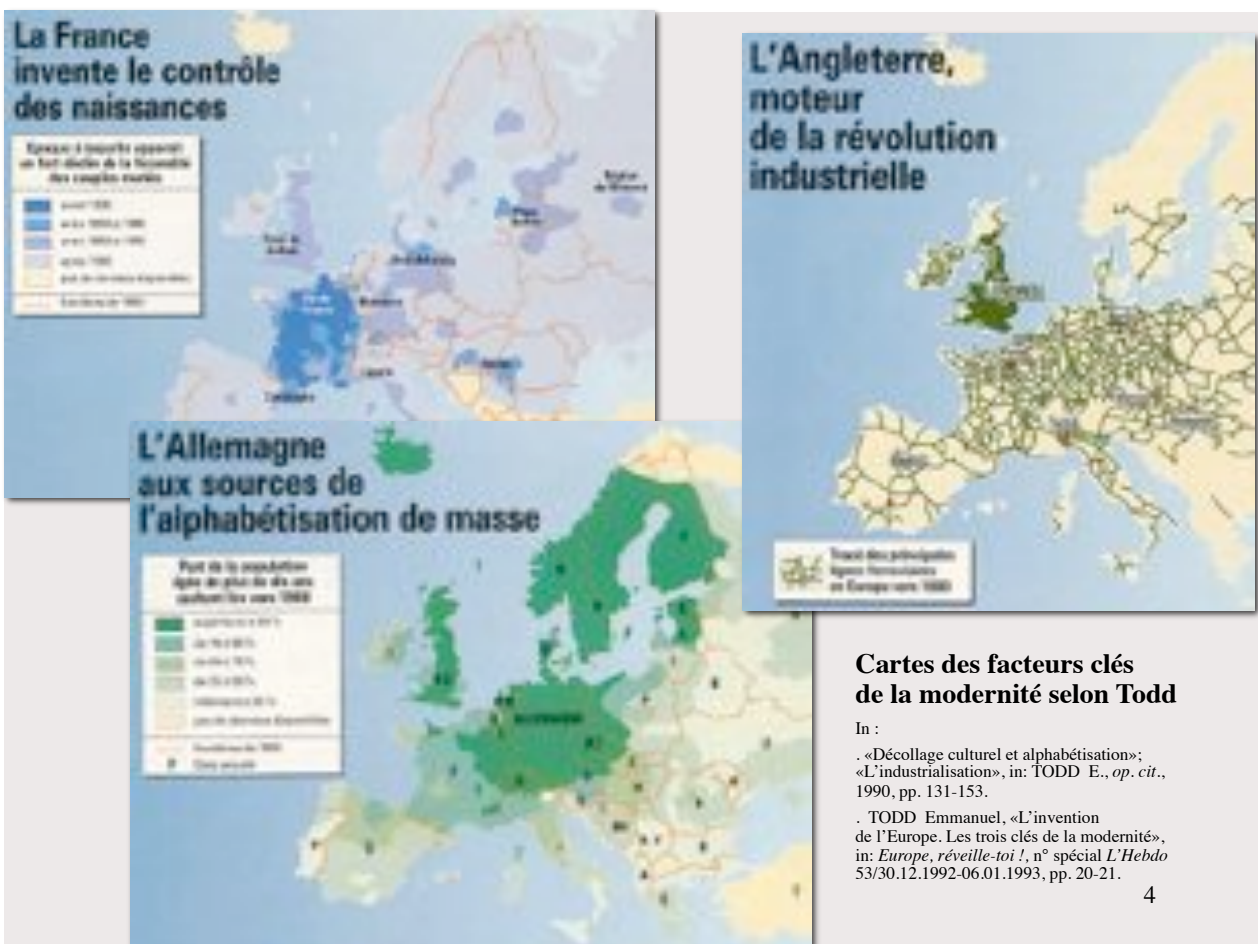
À l'opposé, dans l'Europe postindustrielle du tournant du XXI^e siècle, la démographie se caractérise par des indices de fécondité nettement inférieurs aux taux bruts de reproduction (France, 1985 : 0,89 naissance par femme en âge de procréer alors qu'il faudrait 1,82 naissance pour maintenir le chiffre de la population), ainsi que par une mortalité très basse (BRAND & DUROUSSET, 1999). Le tout s'équilibre approximativement, comme dans la démographie ancienne mais à des valeurs très inférieures (autour de 10 ‰) et avec une espérance de vie à la naissance pouvant atteindre 80 ans (+/- 3 ans femmes/hommes) ! En fait, s'il y a équilibre démographique, c'est que les déficits naturels sont comblés par des soldes migratoires positifs (immigration moins émigration) : le tiers monde en phase de transition démographique, à son tour, vient au secours de l'Occident parvenu à ce qui est considéré, à un certain point de vue, comme une «maturité démographique».

En effet, la phase ou la période qui conduit d'un régime démographique à l'autre est appelée «transition démographique», avec un démarrage par une mutation baptisée «révolution démographique», caractérisée par une chute de la mortalité (Landry, 1934) et qui commence à toucher l'Europe occidentale à partir du milieu ou de la fin du XVIII^e siècle.

Lors de cette mutation, sans négliger que l'essor démographique appelle le progrès des techniques agraires autant qu'il lui est conséquent, sous l'effet de techniques médicales et d'une hygiène publique dont l'accès se généralise, de progrès nutritionnels aussi (la fameuse «révolution agraire»), une baisse de la mortalité s'amorce alors que la natalité se maintient,

le contrôle des naissances restant freiné par des mentalités lentes à évoluer. C'est ce décalage chronologique entre taux de mortalité chutant et taux de natalité se maintenant à un niveau élevé qui produit, pendant une période plus ou moins longue, une hausse rapide de la population, conséquence spectaculaire de la phase de transition démographique.

3



Cartes des facteurs clés de la modernité selon Todd

In :
 . «Décollage culturel et alphabétisation» : «L'industrialisation», in: TODD E., *op. cit.*, 1990, pp. 131-153.
 . TODD Emmanuel, «L'invention de l'Europe. Les trois clés de la modernité», in: *Europe, réveille-toi !*, n° spécial L'Hebdo 53/30.12.1992-06.01.1993, pp. 20-21.

4

Les facteurs croisés de la modernité selon Todd

. Premièrement, on voit l'**alphabétisation de masse** (l'apprentissage de la lecture et de l'écriture) démarrer dans les pays protestants du nord (pour essaimer, dans un premier temps, par un couloir qui va de la Suède aux cantons suisses): ici, la relation autoritaire parents-enfants avec héritier unique (famille souche complète) poussant à une forte discipline éducative, ainsi que la crainte d'un Dieu autoritaire (image d'un père "prédestinant" ses enfants à recevoir son héritage inégalement, en fonction de leur statut dans la famille), se combinent pour assouvir un besoin individuel de lecture des Livres saints.

. Deuxièmement, c'est dans le bassin de la mer du Nord avec notamment l'Angleterre de l'ouest, que des liens familiaux de type libéral et un mode de succession souple (famille nucléaire absolue) induisent une autonomie précoce favorisant la mobilité professionnelle et le développement technique: c'est là que **la révolution industrielle** démarre, une fois maîtrisée l'agriculture nouvelle capable de nourrir un homme sur deux travaillant en fabrique.

. Troisièmement, en France du nord, pays de relations parents-enfants libérales et de successions partagées (famille nucléaire égalitaire), le **contrôle des naissances** apparaît dès le moment où l'on ne sent plus peser la surveillance d'un Dieu personnel.

Ainsi, vers 1800, l'Allemagne sait lire, l'Angleterre est couverte d'usines, et les Français, par la pratique du coït interrompu, limitent leur progéniture. Ces trois facteurs ont mis un ou deux siècles à se constituer à partir de leurs origines respectives, avant de se propager au continent pour déboucher sur la première «civilisation industrialisée» de l'histoire.

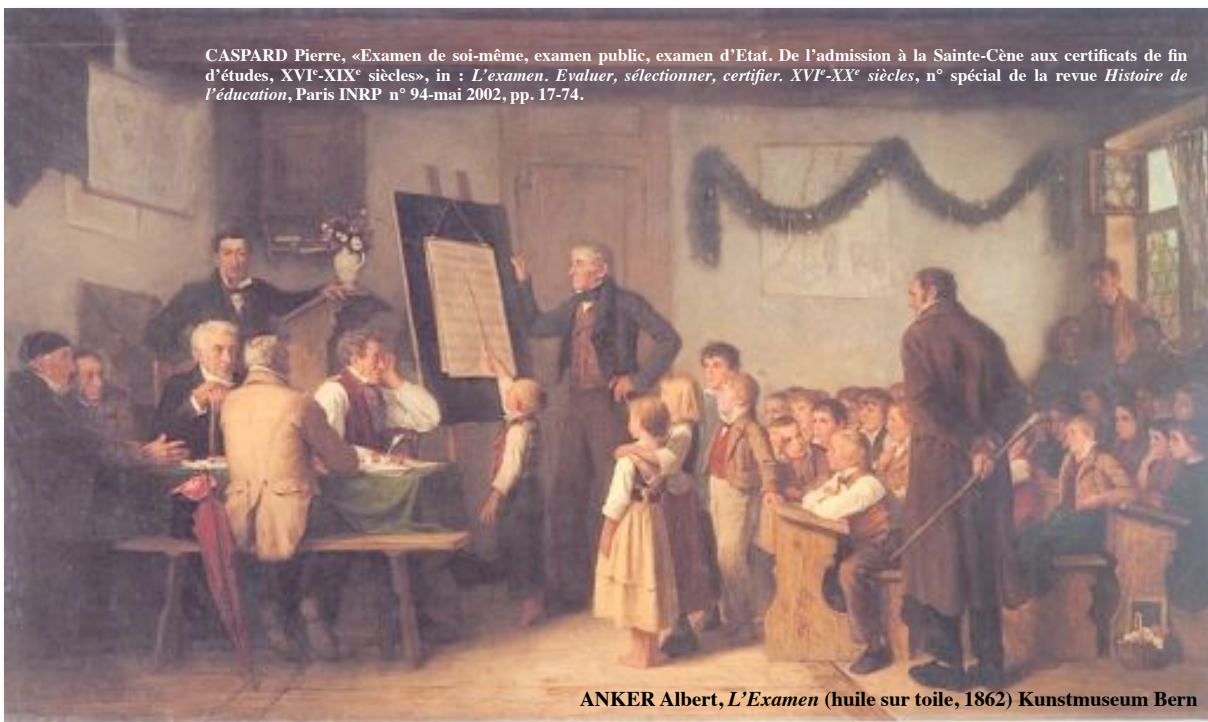
D'après TODD Emmanuel, *L'Invention de l'Europe*, Seuil 1990, pp. 29-67

Un pays de famille souche : l'Emmental

La ferme est imposante, avec le bâtiment d'habitation à trois étages au grand toit ne dégageant que la face frontale, capable d'abriter une famille nombreuse dont seul un des garçons (en l'occurrence, ici, le fils dernier-né) hérite du domaine, de façon à ne pas le partager.

Dans ce type de famille dite «souche complète», les générations cohabitent, les grands parents logeant dans le *Stöckli*, réplique réduite de la ferme, juste à côté de la ferme.

Ce système exige une forte autorité paternelle pour imposer un partage inégalitaire, ce qui correspond dans le registre métaphysique à l'idée de prédestination protestante nécessitant un Dieu tout puissant régissant les vies de ses enfants. Une forte attente d'instruction aussi : tout homme étant prêtre, tout homme doit savoir lire pour accéder directement aux Textes...



L'examen : rite majeur de l'alphabétisation de masse

Visite d'une école, peut-être à Anet (BE) où Anker était secrétaire de la commission scolaire. Selon une étude réalisée pour Neuchâtel, l'évaluation du niveau atteint par les enfants se fait moyennant une journée de visite annuelle de l'école communale (attestée dès le XVIe s.) par une «députation» de communiens, accompagnés du pasteur. Épreuves: lecture, récitation («par cœur»), chant, écriture, calcul, dictée (attestée dès le XVIIe). Dès XVIIe: prix: sous forme d'une petite somme d'argent à chaque élève qui se présente (pratique critiquée par les pédagogues vers 1800) ou, plus souvent, prix aux «meilleurs».

Examen d'admission à la Cène. Pour être admis à la Cène, il faut comprendre et non seulement savoir par cœur son catéchisme: pouvoir «dire en d'autres termes ce qui a été récité». Les parents sont sollicités pour vérifier ce que leur enfant a compris en leur posant par exemple les «demandes sans réponses» des fameuses *Histoires de la Bible* de Hübner (XVIIIe s.). À la fin des six semaines préparatoires, l'examen public a lieu au temple, durant un ou plusieurs jours, les catéchumènes se comparant entre eux ainsi qu'à la génération d'adulte, sous l'œil du pasteur et des fidèles. La réussite atteste que désormais l'admis est «en état de s'instruire lui-même».

Classement / rangs. Dès le début du XIXe s., le principe du classement est attesté (sans doute existait-il depuis un siècle) sur la base des notes obtenues aux interrogations (lecture courante, religion, catéchisme, chant sacré). La comparaison débouche donc sur un classement séparé garçons / filles, procédé classique d'émulation scolaire, et le jour de la communion, les catéchumènes entreront dans le temple en fonction du rang obtenu.

Niveaux. Les cas d'échec sont rares (l'examen porte sur des domaines rabâchés). Même les «crétins» finalement sont reçus, sans toutefois dépasser l'âge de 20-22 ans au-delà duquel on espère plus aucun progrès. «L'âge d'admission est d'autant plus bas, et le rang d'autant meilleur, que l'origine de la famille est élevée, que ce soit du point de vue de la fortune et/ou du capital proprement culturel.» (p. 57).

En 1838, année de l'introduction par l'État d'un examen des recrues, le taux d'illettrisme chez les conscrits est au maximum de 3% (1875 : 14% à Fribourg et en Valais, moyenne suisse 3%), résultat meilleur chez les protestants que chez les catholiques et auquel ont clairement contribué trois siècles d'examen d'admission à la Cène, conclut Pierre Caspard (les protestants doivent lire pour accéder à la Cène alors que les catholiques sont édifiés à l'image). Mais quel était le critère de mesure d'un tel niveau d'alphabétisation, entre la simple capacité à signer, relativement trompeuse, ou la compréhension en lecture à partir d'un référentiel complexe ?

Neuchâtel. Analogies avec l'Europe réformée : «pays» appartenant aux régions les plus développées, avec une gestion communautaire des affaires locales / paroissiales. Socle anthropologique commun à l'Occident: rites de passage auquel les jeunes sont confrontés pour s'agréger au monde des adultes.

Examen d'admission à la Cène. Première réglementation 1564. Le cadre de l'examen est prescrit pour trois siècles: période préparatoire de six semaines (comme une quarantaine), caractère public; instruction obligatoire mais pas fréquentation; parité des exigences garçons/filles; âge minimum 12 ans... XVIIe, âge de passation de l'examen: 16 ans. Fin XVIIe, souvent >75% d'enfants scolarisés (au moins quelques mois par an).

7

Dans un tel contexte social et culturel, posons l'hypothèse «révolution agraire»

Il est intéressant d'aborder la question de la «révolution agraire» sous forme d'hypothèse, en soumettant ses caractéristiques à un angle d'approche bipolaire: celui de la tradition et de la modernité, soit, dans le domaine rural, de **mutations** et de **permanences**. C'est ainsi qu'a procédé François Walter dans sa thèse sur *Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions* (Fribourg Editions universitaires 1983). Une thèse rédigée à l'âge d'or des grandes études structurales dans le temps long, en particulier sur l'histoire rurale.

Il ressort de cette étude centrée sur les terroirs fribourgeois de plaine et de montagne, révélateurs du moyen pays helvétique et européen, que:

- les contemporains du tournant du XIXe siècle avaient conscience d'une accélération démographique stimulant la modernisation;
- les historiens pionniers de ce type d'étude, dans les années 1970, définissent simplement l'hypothétique «révolution agraire» comme «une intensification des rendements des terres cultivées» (BAIROCH 1974), montrant qu'il faut en élargir le contexte jusqu'à l'«avènement des pratiques de l'exploitation contemporaine» (BLOCH 1976);
- dans la première moitié du XIXe siècle, en Europe centrale, un nouvel équilibre de l'agro-système est trouvé entre le blé, ce «mal nécessaire» (au vieil idéal d'autosuffisance, objectif poursuivi jusqu'aux politiques nationalistes des États du premier XXe siècle), et la promotion de l'élevage ouvrant des possibilités d'une véritable économie agricole d'exportation, propice à la commercialisation, en particulier dans les zones de production fromagère et bientôt, vu les flots de lait, de chocolat ou de lait en poudre, préfigurant à la fin du XIXe siècle l'agro-alimentaire contemporain;
- les hausses conjointes de la production et de la population aboutissent à une consolidation du mode de polyculture de type familial, reproduisant le modèle ancestral «d'autarcie locale»;
- ainsi, les petites et moyennes exploitations démontrent une capacité insoupçonnée à l'intensification des productions agraires, un attachement viscéral à la propriété, en dépit d'un morcellement auquel il sera remédié par les remaniements parcellaires du second XXe siècle et dont les effets seront atténués par d'innombrables possibilités de travaux d'appoints (du tressage de la paille aux premières heures en fabrique);
- il résulte de ce jeu de mutations lentes, finalement, le passage d'une certaine pénurie endémique à une modeste aisance, dans des campagnes où les nouvelles techniques culturales restent le fait d'une élite fréquentant les sociétés savantes poussant à l'émulation agricole, au sein de fermes pilotes qui joueront un rôle de diffusion certes décisif.

Prenons donc pour commencer deux des deux concepts complémentaires, sans doute les plus illustratifs de la nature des systèmes agraires traditionnels, dans leurs aspects de mutations et de permanences : celui d'«**assolement**» et celui d'«**enclosure**».

8

«**Assolement**», d'après : *DHS*, t. 1/2002

Dans l'Europe centrale, du nord et de l'est, des derniers siècles du Moyen Age au XIXe siècle, surtout dans les régions céréalières, système courant de culture d'un terroir villageois divisé le plus souvent en trois «soles» égales. Une sole est une zone consacrée pour un an à un seul type de culture (ou à la jachère) mais portant successivement chacun des types de culture pratiqués et regroupant les parcelles de chaque propriétaire du terroir, répartition qui est à l'origine d'un morcellement extrême auquel le mouvement des «enclosures» (en Angleterre, dès le XVIIe siècle) ou les remaniements parcellaires de la seconde moitié du XXe siècle, sur le continent, ont mis fin.

Propriétés personnelles, les parcelles étaient ouvertes à tous, travaillées en communauté pour des récoltes individuelles.

Les nombreuses contraintes inhérentes au système (absence de chemins, clôture des zones cultivées, gestion de la «vaine pâture» sur les jachères, les communs ou les soles après récoltes...) forçaient donc les paysans à coopérer tout en s'émancipant de l'économie seigneuriale et en permettant un certain équilibre entre agriculture et élevage.

Le système empêchait des écarts trop larges entre gros et petits propriétaires tout en permettant aux non-propriétaires de subsister avec un maigre bétail qu'ils avaient le droit de pousser sur les zones libres de culture ou les communs et d'utiliser la part des forêts qui n'était pas réservée. La suppression des communs et de l'assolement, en permettant de rationaliser l'agriculture au profit des propriétaires privés, réduira les populations sans terres à l'état d'un prolétariat exploitable dans les villes de la première industrialisation.

«**Enclosure**», d'après : *Wikipédia*, l'encyclopédie libre http://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_des_enclosures

Enclosure ou *inclosure* est un terme anglais qui désigne l'action d'enclore un champ. Cet anglicisme est passé en français où il désigne la parcelle de terrain enclose de haies, de murs ou de barrières. Ce terme fait référence à un mouvement né en Grande Bretagne au XVIe siècle et que l'on place généralement à la genèse de la révolution agraire.

La réalisation d'une enclosure passe par les étapes suivantes :

- l'appropriation par des propriétaires qui en ont les moyens d'espaces préalablement dévolus à l'usage collectif ;
- substitutions de l'ancien système ouvert (*open fields*) par des champs enclos par des haies ;
- établissement de vastes domaines loués à des fermiers pourvus de moyens financiers minimum.

L'enclosure s'accompagne généralement de l'utilisation de nouvelles techniques, de nouvelles cultures, de nouvelles rotations culturales. L'enclosure permet de passer d'une agriculture peu productive à une agriculture performante de type capitaliste. Les conséquences sociales de l'enclosure ont été dénoncées dès la XVIe siècle, par exemple par l'humaniste Thomas More. Le mouvement supprimait en effet les droits de pacage et de glanage pour de multiples petits paysans non propriétaires qui profitaient ainsi des espaces ouverts pour survivre avec un maigre cheptel. Pour assurer leur subsistance, ils furent dès lors forcés de quitter les champs pour aller grossir le prolétariat misérable des villes. C'est une des raisons qui expliquent qu'en Grande-Bretagne la population s'est urbanisée plus tôt qu'en France.

Enclosure acts : les lois anglaises qui ont progressivement imposé, entre 1760 et 1840, la culture des champs en Grande-Bretagne, dont la principale : *the General Enclosure Act* (1801).

9

Physiocratie et retour aux champs au XVIII^e siècle

Par physiocratie, on doit entendre non seulement ce qui fait le corps de la réflexion économique du second XVIII^e, mais aussi une philosophie de la société incluant loi naturelle, rapports entre les hommes... toutes valeurs nouvelles ou renouvelées qui mobilisent autant les cercles de philosophes que les sociétés d'agriculture, au profit de retentissantes conversions à la doctrine reine de l'époque.

La théorie physiocratique s'affirme comme la plus achevée des doctrines libérales naissantes. L'économiste François Quesnay (1694-1774), médecin de Louis XV, le met en évidence dans son célèbre *Tableau économique* (1758) : «l'ordre naturel» est bien le meilleur des systèmes. Telle est la conception fondamentale des physiocrates qui pensent que la société, à l'image du monde animal, est régie par des lois immuables, expression d'un ordre providentiel.

Du grec: *phusis*, la nature en tant quelle se réalise, accomplissement d'un devenir. Par opposition à: *nomos*, la loi, ce qui est attribué en partage, ce que l'on possède, l'usage, la convention.

Déjà, l'économiste Boisguilbert (1646-1714) par exemple avait lancé les fondements de ce qu'on appellera le «libéralisme économique», proclamant que la première loi de la nature est bien celle de la liberté d'agir de façon à garantir un fonctionnement équilibré de l'économie : surtout pas de réglementation entravant le commerce du grain, empêchant la circulation de la monnaie ou l'établissement de la propriété privée moyennant la suppression du droit féodal et des servitudes collectives.

Les termes *libéral* et *libéralisme* ne ressortissent pas du vocabulaire de l'Ancien Régime. Ils recevront leur acception politique sous le Consulat.

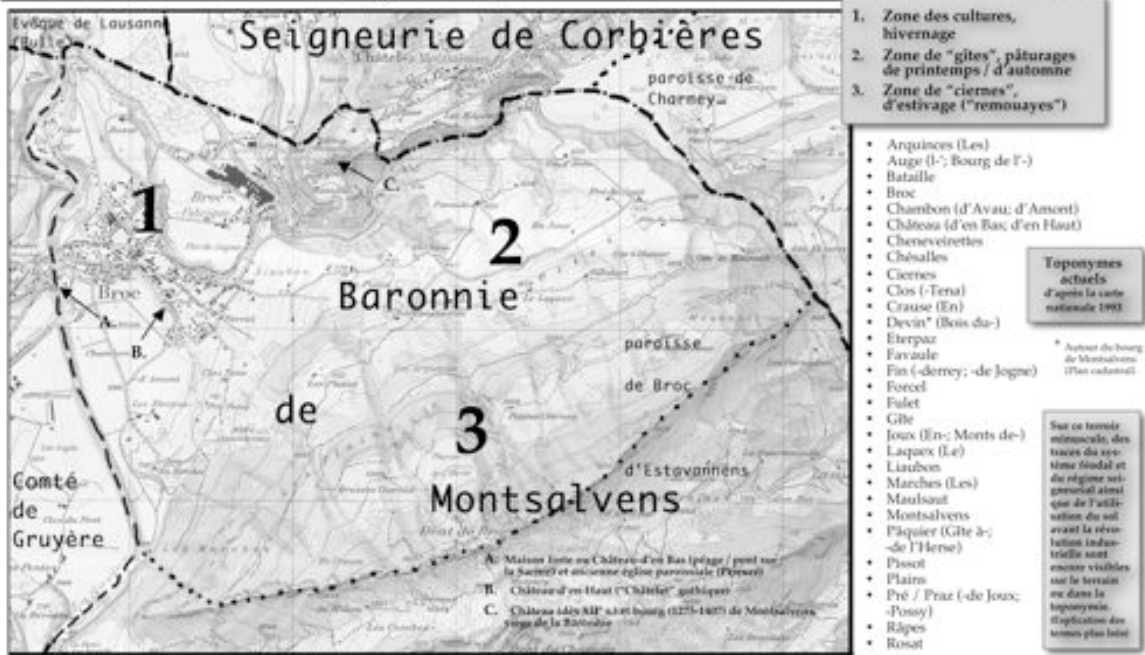
Pour un physiocrate français, qui se distingue en cela d'avec les courants libéraux anglo-saxons, c'est bien la terre qui reste l'unique source de la richesse. Les physiocrates français dégagent la notion de «produit net» : *tout excédent de richesses obtenu, par des actes de production, sur les richesses dépensées à l'occasion de cette production*. Or, dans cette acception, seule l'agriculture est à même de dégager un tel produit : le laboureur récolte plus de blé qu'il n'en a utilisé pour les semailles et pour sa consommation.

Au milieu du XVIIIe siècle, en Suisse romande, l'agriculture produit de 3 à 7 grains pour 1 grain semé, selon les terroirs.

Ces théories contribuent à un véritable engouement pour une agriculture, à grande échelle, ouverte au progrès de l'outillage et des techniques d'amendement des terres que propagent notamment les planches de l'*Encyclopédie*, que divulguent les nouvelles sociétés économiques, partout, telle la Société helvétique, où l'on voit le prince de Wurtemberg se promener bras dessus, bras dessous avec un paysan : l'heure est venue d'un retour au champ consacré par un best-seller de l'époque, *Le Socrate rustique* de l'économiste suisse Jean-Gaspard Hirzel, bourgmestre de Zurich !

Mais comme l'ont donc montré les historiens de l'économie, c'est bien la croissance de la population qui crée au tournant du XIX^e siècle les conditions d'un changement propice à l'augmentation de la production, davantage qu'une hypothétique «révolution agricole» !

Broc : système féodal, régime seigneurial (XIV^e - XV^e s.) et terroir (XVIII^e - XIX^e s.)



La Baronnie de Montsalvens dépend du Comté de Gruyère (attribuée en apanage à un puiné-cadet sans héritage). Le bourg de Montsalvens, créé avec quelques dizaines d'habitants pour protéger le flanc nord du Comté, subit un raid bernois destructeur en 1407 qui met fin à son existence de deux siècles (château attesté en 1162, bourg en 1125). La baronnie occupait la rive droite de la Sarine de Rossinière à Broc, avec 5 villages. Elle compte au XIV^e siècle peut-être un millier d'habitants. Ni le système féodal (avec les avant-postes du Comté, La Tour-de-Trême face au puissant château de Bulle des Evêques de Lausanne et donc Montsalvens face au Seigneur de Corbières et aux vallées bernoises), ni le régime seigneurial (avec une justice dont la puissance se manifeste par la potence devant le château, la zone réservée du «Devin» (du latin *defensum*), autour du bourg, ou la Maison forte du péage sur la Sarine) n'ont empêché les premières «enclosures» (v. plus loin), dès le XV^e siècle. Un mouvement d'individualisme agraire poussant à l'expansion des terroirs, par défrichements, vers une économie herbagère capable de produire un gruyère d'exportation à destination des villes et des armées modernes. Le broutage est poussé jusqu'aux extrêmes confins des terroirs préalpins avec un système de "remue" du bétail original, des étables hivernales alimentées par des foin fauchés parfois sur des pentes très escarpées (comme dans le village voisin d'Estavannens), aux gîtes de mi-saison et aux ciernes d'été. L'industrie agro-alimentaire (lait condensé, lait en poudre, chocolat...) absorbera les flots de lait dès la fin du XIX^e s., ouvrant l'ère industrielle de la Gruyère.



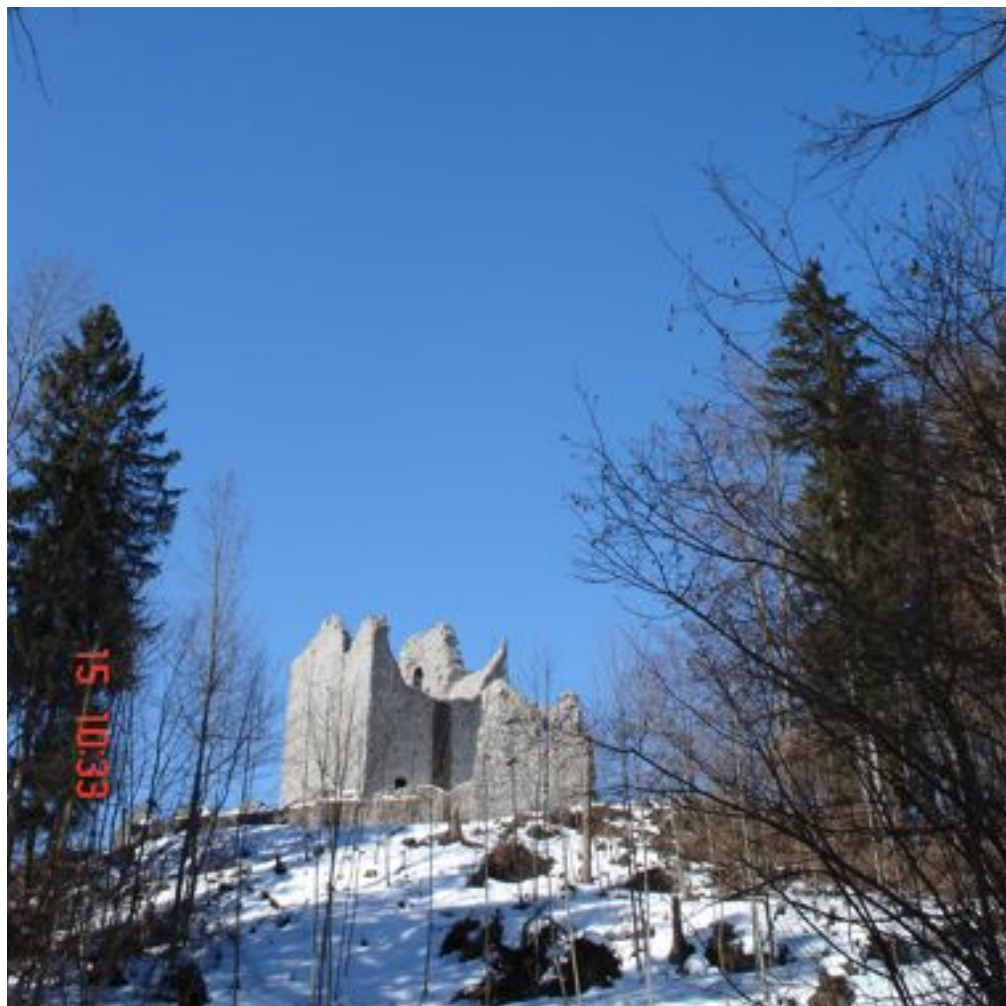
Broc : Maison-Forte, pont, clocher du Prieuré. Image de l'économie seigneuriale qui a précédé la révolution de l'économie herbagère du gruyère

Photo Marcel Imsand, in : BUGNARD Pierre-Philippe, *Broc, village de Gruyère*, Siècle Monographic «Mémoire vivante» 1987

La révolution agraire touchera surtout l'économie herbagère, par des enclosures précoces et donc une libéralisation relative de la propriété qui, finalement, profitera aux familles patriciennes au pouvoir dans la République de Fribourg.

Dans les villages de la frange préalpine on s'est adapté à cette convoitise aristocratique sur les alpages dont les profits vont compléter les fortunes patriciennes basées sur l'économie du mercenariat, en perpétuant des formes d'autoproduction familiale et en se prolétarisant comme armailli (teneur d'alpage et fabriquant du gruyère).

Ce que montrent les sources directes, par exemple à Broc, de l'économie seigneuriale à l'agro-alimentaire, en passant par l'économie mixte des Temps modernes, entre mutations et permanences.



Ruines de Montsalvens

Durant un siècle, jusqu'au raid bernois de 1407 qui mit fin à son existence, un bourg existait sur les hauts de Broc, avec une rue, deux portes et un château.

Cette bastille (d'où le toponyme "Bataille" figurant jusqu'aux cartes actuelles pour le pâturage situé en contrebas) avait pour but de protéger les flanc nord-est de la baronnie de Broc, apanage des comtes de Gruyères.

Les ruines ont été consolidées en 2005.

Principaux toponymes du terroir de Broc

14

TOPONYME	ÉTYMOLOGIE	SENS ORIGINEL	DESCRIPTION
ARSES	lat. <i>ardere</i>	«brûler»	Endroit défriché par le feu
AUGE	lat. <i>alveus</i>	«auge»	Fond de vallée, terrains situés en bord de rivière, en creux...
BATAILLE			Emplacement d'une fortification, d'une défense (BASTILLE...)
BRÉSIL	germ. <i>brasa</i>	«charbons ardents»	Terrain exposé au midi, inculte, parfois marécageux
BROC	lat. <i>broce(h)us</i>	«proéminent, saillant»	Promontoire (ici au confluent de la Sarine et de la Jogne)
CHENEVEIRETTES	lat. <i>cannabis</i>	«chanvre»	Parcelle réservée à la culture du chanvre, plante textile très cultivée autrefois. En général sur des terres riches, profondes
CIERNES, SCIERNES...	lat. <i>circinare</i>	«faire un cercle»	Défrichement (clairière artificielle aménagée pour la culture ou la pâture). Pâturage de montagne gagné sur la forêt
ESSERT ETERPAZ	lat. <i>exsartum</i> de (<i>ex</i>) <i>sarire</i> et <i>exstirpare</i>	«terre défrichée», «sarcler» «défricher par arrachage des troncs, des racines»	
FIN	lat. <i>finis</i>	«limites, territoire»	Dans le système de l'assolement triennal, ensemble de champs. Un terroir peut en comporter plusieurs.
GÎTE / GITE	lat. <i>jacere</i>	«gésir» (être étendu, couché, du lat. <i>jacere</i> → endroit où l'on se repose), «être plat»	Pâturage intermédiaire entre l'alpage d'été et l'exploitation du bas. Pâturage plat (VS)
JOUX, JORAT, JURA...	gaul. <i>juri</i>	«bois de montagne»	Forêts denses de sapins
MARCHES (LES)	francique <i>marisk</i> (v. fr. <i>marèche</i> , <i>marai</i>)	«marécageux»	Zone de débordements saisonniers d'un cours d'eau, pré marécageux utilisé comme zone de pâture commune
PA(S)QUIER			Mesure de surface relative : espace nécessaire à l'estivage d'une vache (varie en fonction de la qualité du terrain, de l'altitude...)
PLAINS (LES), PLAN	lat. <i>planum</i>	«plat»	Terrain relativement plat, replat (épaule dans une pente)
PRA, PRÉ...			Zone de pré fauché (enclose)

D'après :

- AEBISCHER, Paul. *Les noms de lieux du Canton de Fribourg (partie romande)*. Archives de la Soc. d'Histoire du Canton de Fribourg, t. XXII Fribourg 1976.
- BOSSARD Maurice; CEHAVAN Jean-Pierre. *Nos lieux-dits. Toponymie romande*, Payot lausanne 1986.
- HEUSSER, Ueli. *Les noms de lieux de la commune de Charmey en Gruyère*. Mémoire de licence datyl. Zurich 1978.



Plan du bailliage (commune) d'Inkwil (BE), entre Berne et Soleure (Sd., 1ère moitié du XVIII^e s.). In : Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses, Payot 1986, p. 440 hors texte

On retrouve dans la toponymie actuelle de nombreux éléments du terroir d'Ancien Régime. *Hinderematt* est devenu *Hinderefeld* (Champ), *Wald* est devenu *Burgerwald* (forêt bourgeoise), *Neuacher* signifie que l'ancienne sole a été transformée en zone de culture fixe. Les cultures ont gagné un peu sur la forêt et les marais ont été drainés. Sinon, on reconnaît encore parfaitement le terroir d'Ancien Régime ainsi que ses chemins. Le village s'est particulièrement développé en direction de la voie ferrée. Le petit lac a été préservé, avec une de ses îles.

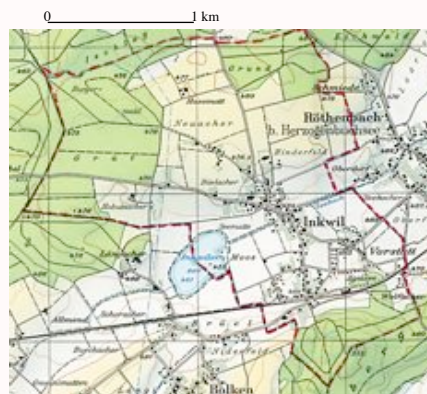
Un terroir de plaine au XVIII^e s.

Au XVIII^e siècle, on distingue encore très clairement les parties constitutives d'un terroir de plaine issu des grands défrichements de l'époque médiévale.

- . Autour des habitations du village, les jardins et vergers (enclos).
- . Les zones de prés fauchés ou de pâturages (*Undere, Obere... Matte*) sont également clôturées pour empêcher le bétail errant en «vaine pâture» (sur la zone en jachère ou sur les zones cultivées après récolte) d'y pénétrer.
- . Les champs, propriétés des paysans exploitées collectivement pour des récoltes individuelles, sont répartis en trois grandes sections, ou «soles» (*Zelg: Obere-Hindere-Underezelg*), qui correspondent à la zone cultivée de l'assolement triennal.
- . Forêts (*Wald*) et marais (*Moos*) sont propriétés communes.
- . Un petit lac (*See*) fournit le poisson.

Les quatre points cardinaux –*Mitternacht, Mittag, Morgen, Abend*– correspondent aux «Bise, Vent, Levant, Couchant» des plans géométriques levés au XVIII^e siècle dans les régions romandes.

Extrait carte nationale Solothurn (1982), OFT Wabern



Révolution agraire et essor démographique dans un village du Mittelland bernois

Jegenstorf (à 10 km au nord de Berne) entre 1764 et 1847

4250 habitants en 2006

	1764	1847
. Légumes :	1	22,5
. Céréales :	1	1,25
. Vaches :	1	3
. Lait :	1	4
. Habitants :	400	920
. Kcal / hab. / jour :	3'900	4'200

. Colloque de la Section rurale de l'EPFL, Charmey, 1990

. <http://www.jegenstorf.ch/de/portrait/geschichte>



Dans ce village, le château est resté par héritage à la famille aristocratique détentrice des droits seigneuriaux, alors que les droits ont été cédés à la communauté en 1758, ce qui a déclenché la modernisation agraire.

Résultats obtenus essentiellement par :

- suppression des servitudes collectives (jachères, communs, droits de parcours) au profit des enclosures;
- affouragement artificiel, stabulation / augmentation des fumures / amendements des sols...

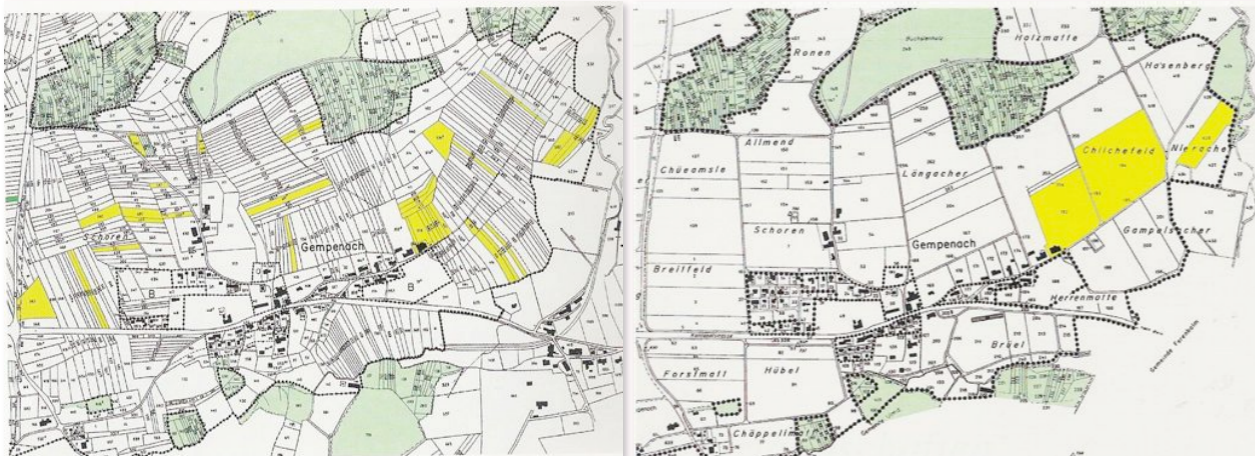
A Fribourg, deux étapes marquent la fin des servitudes collectives :

. l'ordonnance de 1764 : «*Quiconque voudra pour son profit & meilleure culture de ses terres clore (excepté les champs dans les fins de pie) en aura entière liberté*»

. la loi de 1809 : «*Tous droits de broutage, de paquelage et de païsson exercés sur des fonds quelconques par d'autres que ceux à qui ces fonds appartiennent sont abolis*»

Cité par : WALTER F., 1983

Par comparaison, un remaniement parcellaire contemporain sur le plateau suisse



Gempenach (FR) en 1967 et en 1981

La surface moyenne d'une parcelle a sextuplé, passant de 17 a à 1 ha (la forêt sera remaniée plus tard). L'exemple montre trois nouvelles parcelles remplaçant 21 anciens morceaux dispersés. Ainsi s'achève la «révolution agraire» à partir du système médiéval d'assolement triennal garant du maintien d'une petite propriété partagée entre héritiers au cours de siècles et devenue impropre au maintien d'une agriculture industrialisée.

ANDEREGG Jean-Pierre, *Une histoire du paysage fribourgeois. Espace, territoire et habitat*, Fribourg Service des biens culturels 2002, pp. 62-63.

17

Sur les traces de la révolution agraire préalpine, en zone d'économie herbagère

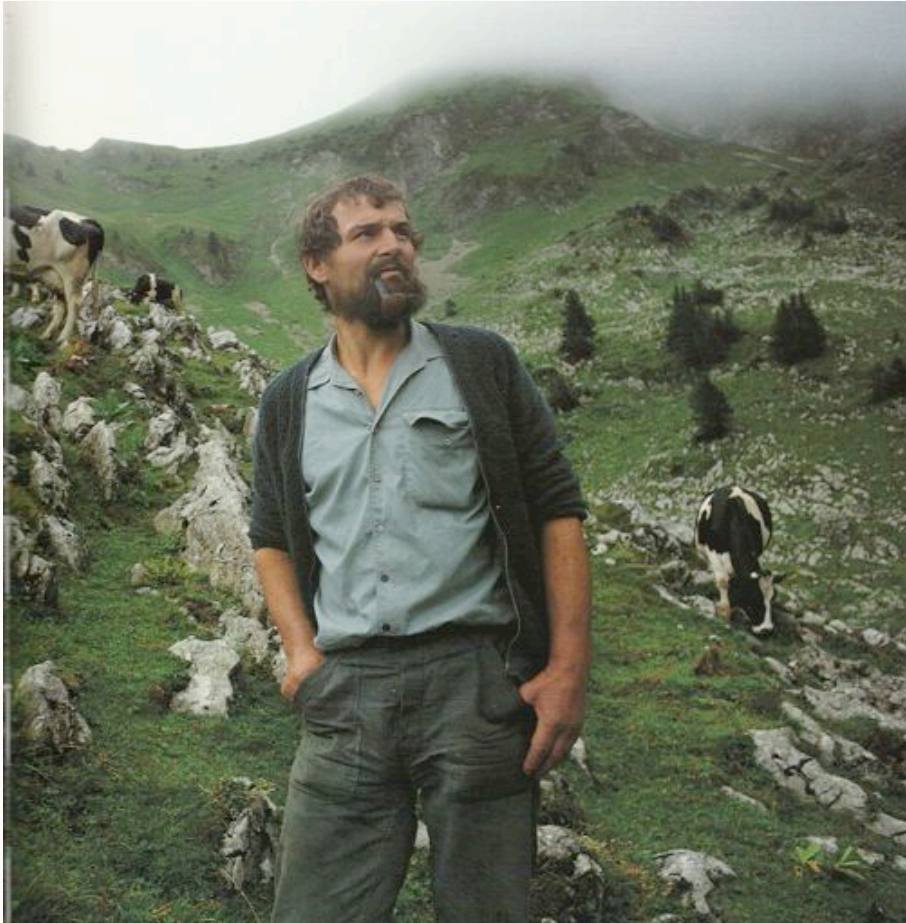


Modernité et tradition en zone préalpine (aire de production du gruyère)

Les Morthays-Dessous 1er août 1989

Photo Jean-Luc Cramatte, in: *Les Paysans du Ciel*, Fribourg Editions La Sarine 1995, p. 87

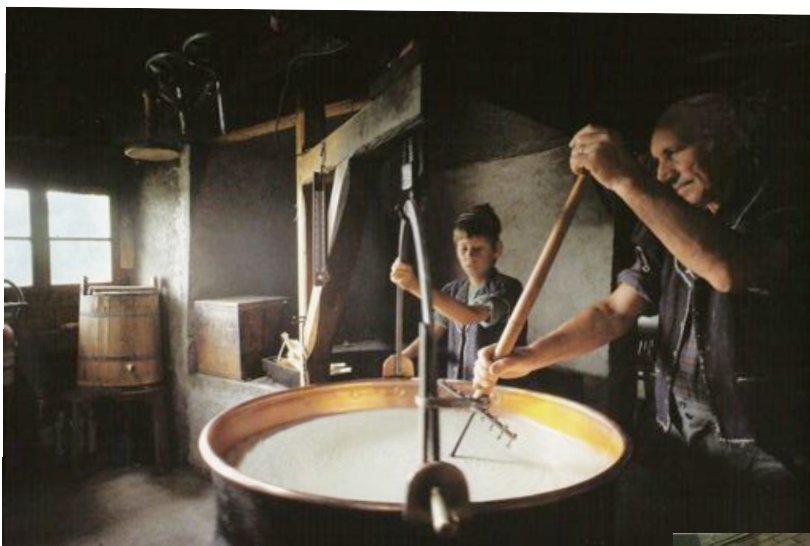
18



**Armailli et
ses vaches,
héros de cette
histoire...
avec la
montagne !**

Photo Jean-Luc Cramatte,
in: *Les Paysans du Ciel*,
Fribourg Editions La
Sarine 1995, p. 45

19



Aujourd'hui

90 tonnes en montagne ...

Note : 19,2 sur 20 (2000)

*Le gruyère, produit par
excellence commercialisable,
fruit d'une révolution agraire
lancée dès le XVe siècle*

**... 28'000 tonnes en plaine
(2005)**

Chalet d'alpage (Les Reybes sur Gruyères)

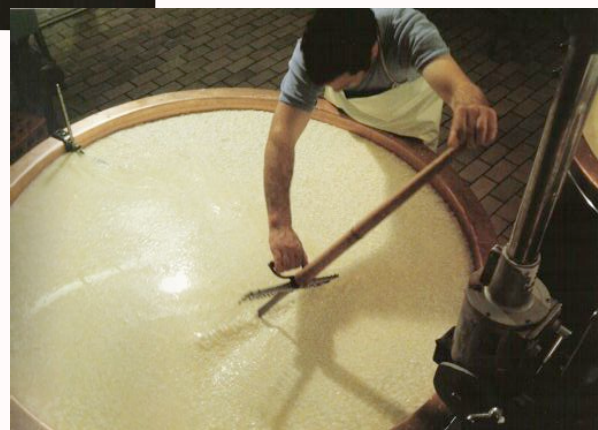
Photo Marcel Imsand, in: *Fugue au Pays de Gruyère*, Vevey SPN sd., p. 50

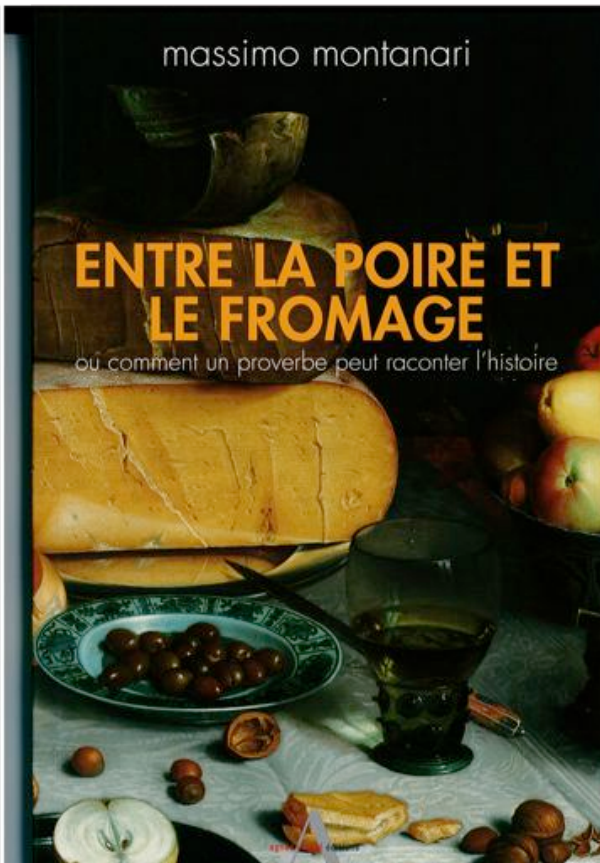
*Sachant qu'il faut environ 10 lt de lait pour
fabriquer 1 kg de gruyère, qu'une vache produit
30 à 40 lt de lait en broutant 80 kg d'herbe et en
absorbant 100 lt d'eau ...*

*... qu'au XIXe siècle, une vache "produit" environ
100 kg de fromage par an (soit 3 meules) ...*

Laiterie industrielle de plaine

Photo Marcel Imsand, in: *Fugue au Pays de Gruyère*, Vevey SPN sd., p. 133





L'ennoblissement de l'image du fromage à la fin du Moyen Age

« Ne dis pas au paysan
A quel point le fromage est bon avec les poires. ... »

Aliment "chaud", humble, le fromage est peu à peu jugé digne d'accéder à la table des puissants... L'ascension sociale du fromage provoque-t-elle l'essor de sa production ? Toujours est-il que son image est valorisée.

Les différences de condition entre les hommes doivent se voir jusque dans les manières de manger : la promotion du fromage sur la table des nobles s'accompagne donc d'une modification de l'image de ce met roturier qui, associé à la poire dont l'image est prestigieuse (« Ne partage pas les poires avec ton maître... »), se trouve ainsi ennobli.

Bien entendu, le vilain n'avait pas besoin qu'on le mette au parfum de cette divine association !

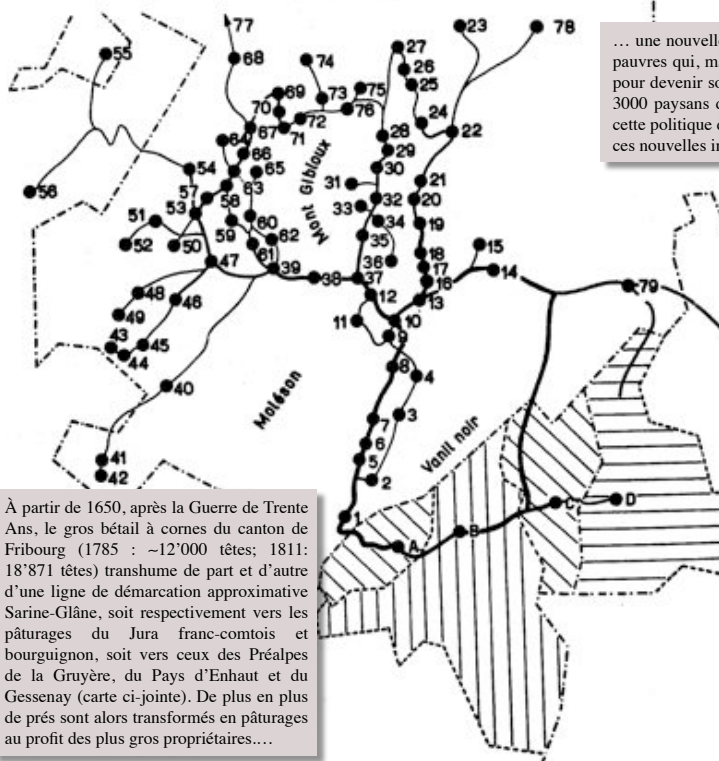
... Mais le paysan, qui n'était pas coullon,
Le savait avant son maître. »

MONTANARI Massimo, *Entre la poire et le fromage. Ou comment un proverbe peut raconter l'histoire.* Paris agnès viénot éditions 2009.

21

Transhumance des vaches du canton de Fribourg et des environs au Pays d'Enhaut et de Gessenay aux XVII^e et XVIII^e siècles.

RUFFIEUX Roland; BODMER Walter, *Histoire du Gruyère en Gruyère du XVI^e au XXI^e siècle.* Fribourg Editions universitaires 1972, 26-27.



... une nouvelle économie herbagère enrichissant les plus aisés au détriment des plus pauvres qui, manquant de foin pour l'hiver, se voient contraints de vendre leur bétail pour devenir soit locataires soit journaliers. La Révolution Chenaux de 1781 qui voit 3000 paysans des hautes terres descendre sur Fribourg, siège du patriciat contrôlant cette politique de gros profits tirés de l'exportation du gruyère, puise précisément dans ces nouvelles inégalités une de ses causes profondes.

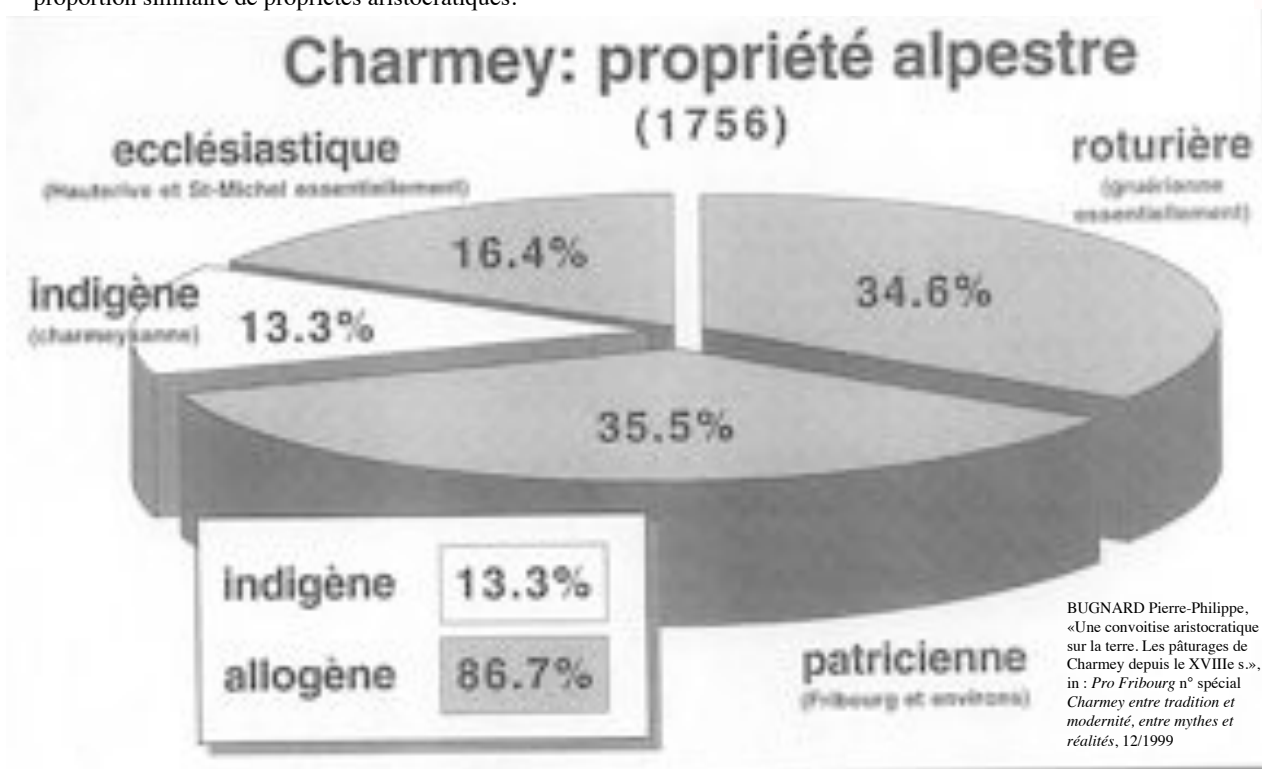
À partir de 1650, après la Guerre de Trente Ans, le gros bétail à cornes du canton de Fribourg (1785 : ~12'000 têtes; 1811: 18'871 têtes) transhume de part et d'autre d'une ligne de démarcation approximative Sarine-Glâne, soit respectivement vers les pâturages du Jura franc-comtois et bourguignon, soit vers ceux des Préalpes de la Gruyère, du Pays d'Enhaut et du Gessenay (carte ci-jointe). De plus en plus de prés sont alors transformés en pâturages au profit des plus gros propriétaires...

Lieux de destination : « A » commune de Rossinière, « B » communes de Château-d'Oex et de l'Etivaz, « C » commune de Rougemont, « D » commune de Gessenay (Saanen).

Communes d'origine	
1 Montbovon	40 La Rougève
2 Lessoc	41 Bossonnens
3 Grandvillard	42 Corcelles
4 Estavannens	43 Besencens
5 Albeuve	44 St-Martin
6 Neirivue	45 Flaugères
7 Villars-sous-Mont	46 Le Crêt
8 Enney	47 La Joux
9 Gruyères	48 Bouloz
10 Epagny	49 Porsel
11 Le Pâquier	50 Sommentier
12 La Tour-de-Trême	51 Chavannes-les-Forts
13 Broc	52 Prez-vers-Siviriez
14 Charmey	53 Vuisternens-devant-Romont
15 Cerniat	54 Mézières
16 Châtel-sur-Montsalvens	55 Surpierre
17 Botterens	56 Moudon
18 Villarbeney	57 Villariaz
19 Villarvolard	58 Estévenens
20 Corbières	59 Rueyères-Treyfayes
21 Hauteville	60 Romanens
22 La Roche	61 Sâles
23 Ependes	62 Maules
24 Pont-la-Ville	63 Grangettes
25 Rossens	64 Berlens
26 Illens	65 Le Châtelard
27 Corpataux	66 Ferlens
28 Villars-d'Avry	67 Massonnens
29 Avry-devant-Pont	68 Villarimboud
30 Gumefens	69 Orsonnens
31 Sorens	70 Villarsel-le-Gibloux
32 Vuippens	71 Villargiroud
33 Marsens	72 Villarlod
34 Echarliens	73 Estavayer-le-Gibloux
35 Riaz	74 Autigny
36 Morlon	75 Farvagny-le-Grand
37 Bulle	76 Vuisternens-en-Ogoz
38 Vuadens	77 St-Aubin
39 Vaulruz	78 Praroman
	79 Bellegarde

Illustration saisissante de la convoitise aristocratique sur la terre, dans la plus vaste paroisse de la Gruyère, Charmey, les familles patriciennes de Fribourg détiennent plus du tiers des surfaces et le plus souvent il s'agit des plus gras pâturages.

Au tournant du XXe siècle, avec l'essor de l'agro-alimentaire (chocolat, condenserie...), de grandes familles françaises réfractaires à la république et à la laïcité investissent dans cette région restée catholique et Charmey se retrouve avec une proportion similaire de propriétés aristocratiques.



Le Praz, hameau de Charmey.
Huile de Joseph Reichlen (1909),
Musée Gruérien, Bulle

Une zone de pré fauché autour d'un village de la Gruyère. Pas étonnant qu'avec une herbe si grasse et si fleurie on fasse un fromage dont le commerce soit si lucratif et donc la propriété de ses aires de production si convoitée, en particulier par le patriciat de la ville de Fribourg.



Broc, Bourg de l'Auge avec Gîte des Plains, Grosses Ciernes et Dent de Broc (1870 m)

25

Une des rares maisons épargnée par le grand incendie de 1890
 (Photo Marcel Imsand, in: BUGNARD Pierre-Philippe, *Broc village de Gruyère*, Siere Monographic «Mémoire vivante» 1987, p. 83)

Comment vit et se nourrit un village de Préalpes avant l'agro-alimentaire ? En produisant presque tout ce dont il a besoin et en parvenant même à exporter du fromage !

Autour du village, il y avait d'abord les **cultures** : les **Fins** avec les céréales (pain) et la paille à tresser (chapeaux...) ; les **Clos** (murs, barrières, haies...) qui empêchaient le bétail de piétiner les jardins (légumes), les vergers (fruits) et les prés à faucher (foins) ; les **Marèches**, marais avec du roseau (pour les protections contre le vent, le soleil...) ; dans les **Chenevières**, on cultivait le chanvre à tisser (vêtements) ; les **Joux** (comme Jorat ou Jura) constituaient des pentes raides restées en forêt (bois de chauffe et de construction).

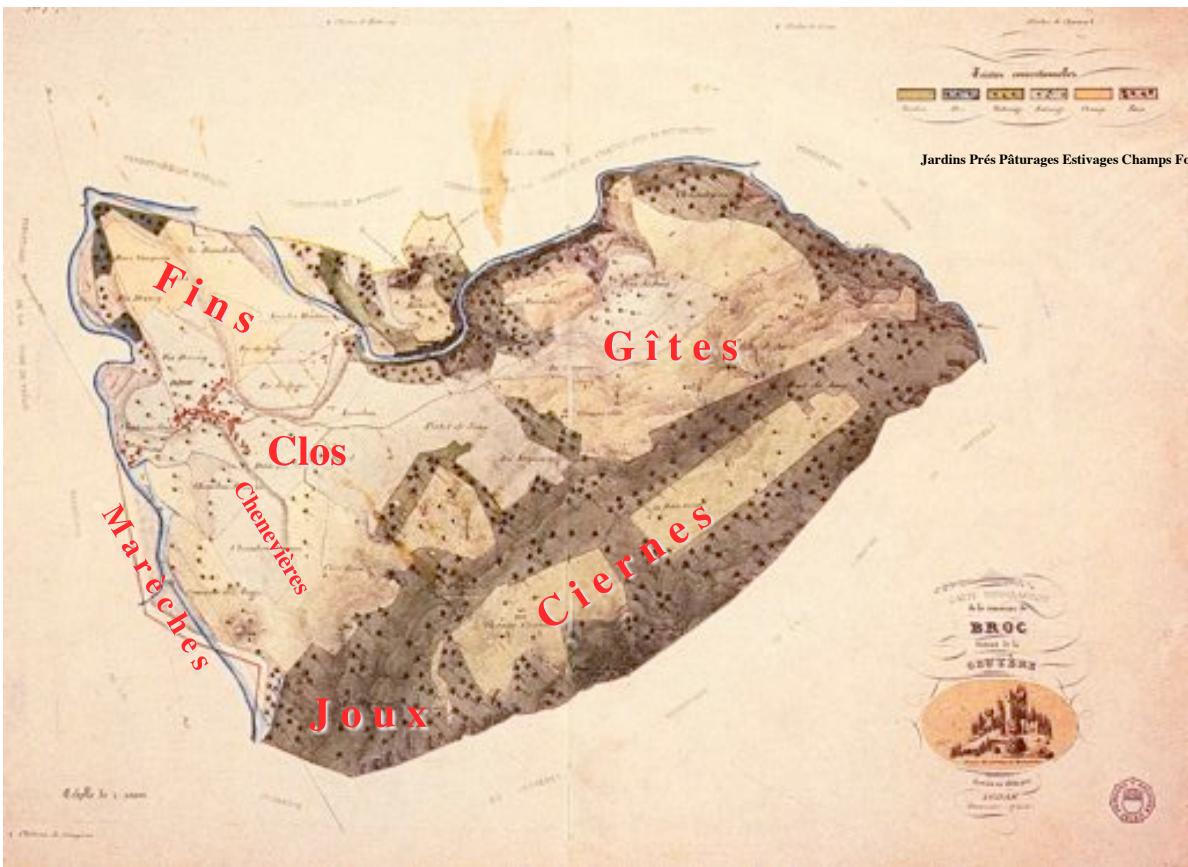
- **L'hiver**, les vaches sont dans les étables du village (à 700 m d'altitude), nourries avec les foins, les regains et la troisième herbe. L'herbe est fauchée l'été dans la zone des prés, autour des fermes. Elle est séchée pour être engrangée en vue de l'hiver.

- **Au printemps**, quand il n'y a plus de foin, les troupeaux commencent leur montée à l'alpage («poya») dans la zone des **Gîtes** ("abris"), entre 900 et 1100 m d'altitude (l'équivalent du «mayen» valaisan, «pâturages du mois de mai»).

- **À l'été**, ils montent dans les pâturages plus élevés, les **Ciernes** (clairières déboisées) entre 1300 et 1500 m pour Broc (jusqu'à 2200 m dans les vallées de la Haute-Gruyère), où l'on fait "remuer" les troupeaux d'un alpage à l'autre.

- **À l'automne**, les troupeaux redescendent par les Gîtes, avant de retrouver leurs étables pour l'hiver. La désalpe se termine avec une grande fête, la Bénichon.

Il était impossible de descendre le lait chaque jour. La fabrication du fromage (de gruyère) en chalet permettait de garder les vaches quatre mois en montagne. Il y avait 1'500 chalets d'alpage en Gruyère, il en reste encore 1'000, reliés aujourd'hui à la plaine par des routes.

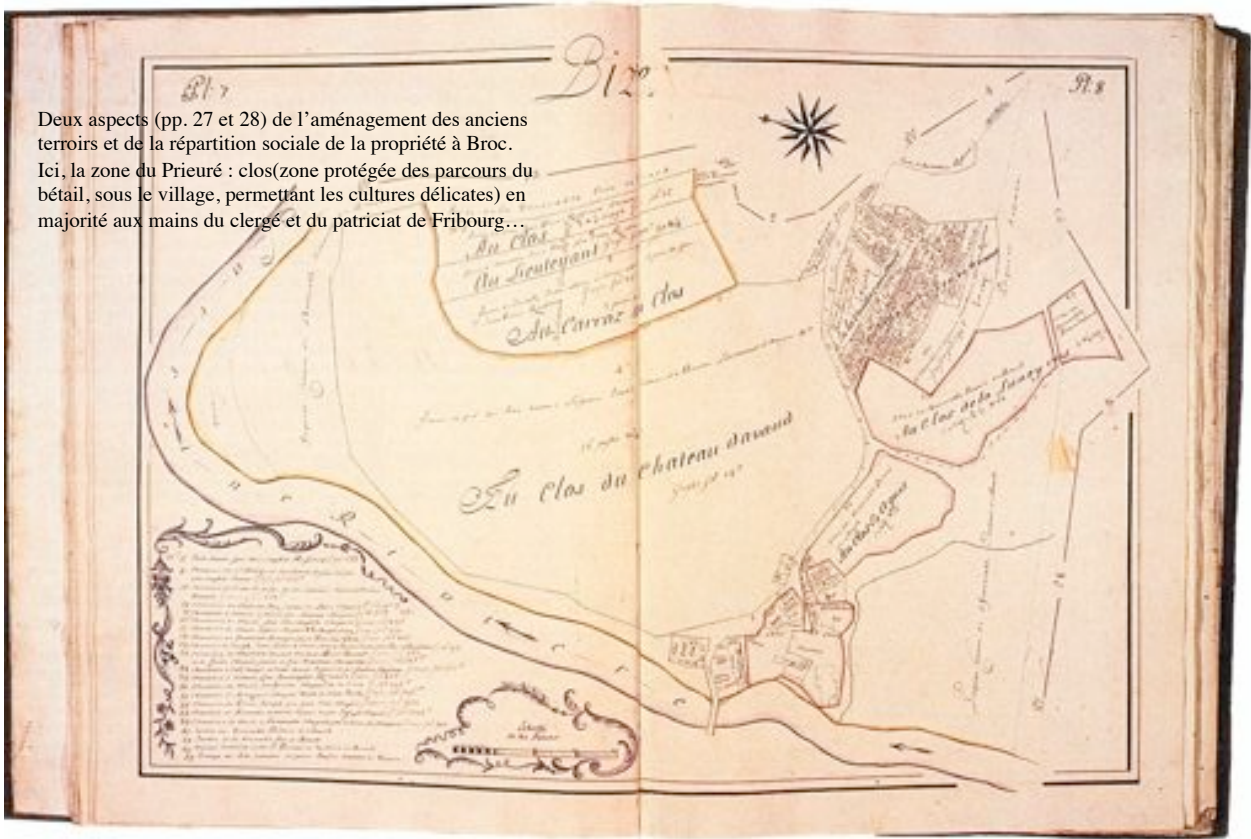


Jardins Prés Pâturages Estivages Champs Forêts

Broc, carte colorée en 1864

Carte coloriée du terroir de Broc en 1864, avant l'industrialisation (Fribourg AEF).

26

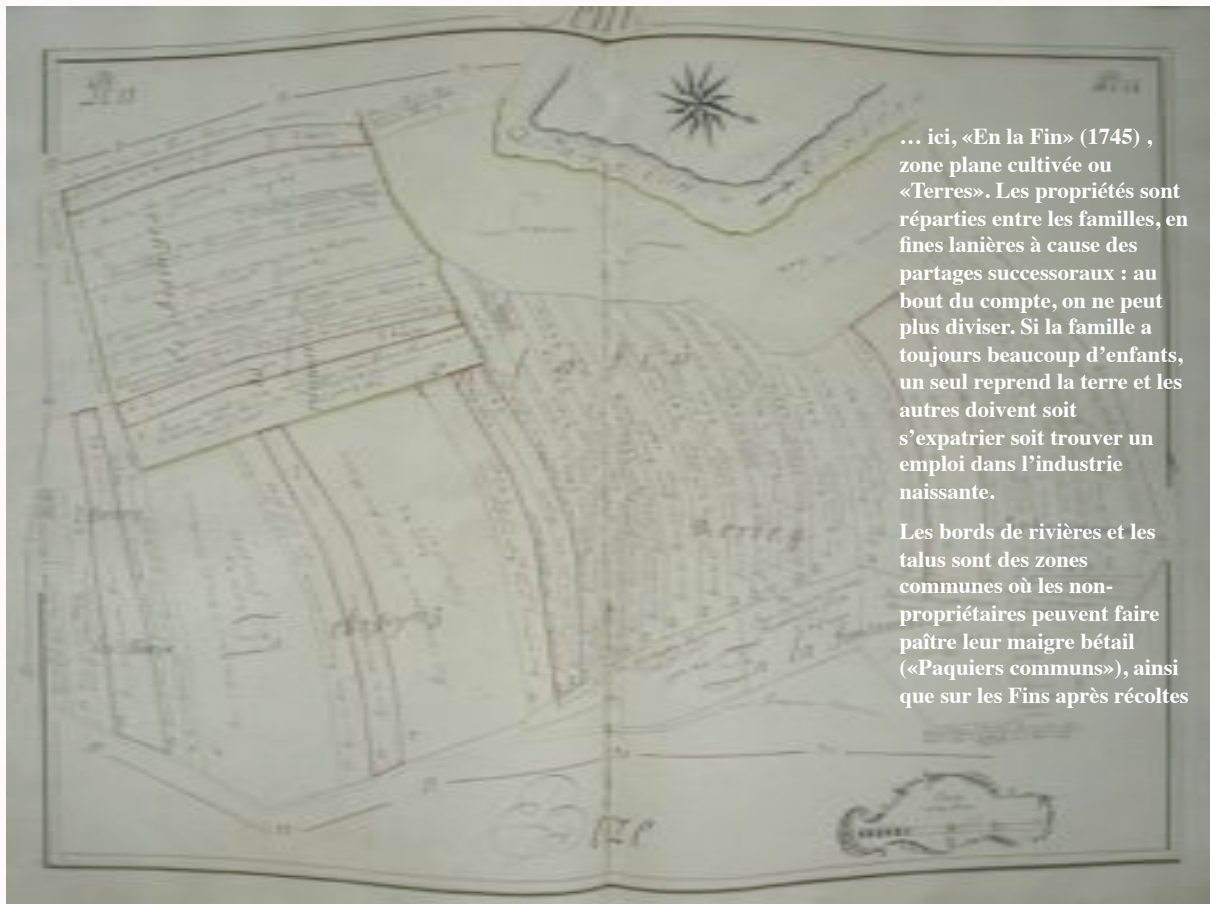


Deux aspects (pp. 27 et 28) de l'aménagement des anciens terroirs et de la répartition sociale de la propriété à Broc. Ici, la zone du Prieuré : clos (zone protégée des parcours du bétail, sous le village, permettant les cultures délicates) en majorité aux mains du clergé et du patriciat de Fribourg...

Broc, zone du Prieuré. Plans géométriques de 1745 (Fribourg AEF, Plans Etat n° 76, 1745, pl. 7-8).

27

En jaune, propriétés "redixmées", soumises à une nouvelle assiette fiscale au profit de LL.EE. de Fribourg. En violet, zones "franches", exemptées, les propriétés du clergé.



... ici, «En la Fin» (1745), zone plane cultivée ou «Terres». Les propriétés sont réparties entre les familles, en fines lanières à cause des partages successoraux : au bout du compte, on ne peut plus diviser. Si la famille a toujours beaucoup d'enfants, un seul reprend la terre et les autres doivent soit s'expatrier soit trouver un emploi dans l'industrie naissante.

Les bords de rivières et les talus sont des zones communes où les non-propriétaires peuvent faire paître leur maigre bétail («Paquiers communs»), ainsi que sur les Fins après récoltes



Comment étendre les zones de broutage pour avoir plus de fromage ?

Voici les Dents de Broc, du Chamois et du Bourgoz vues depuis le Château de Gruyères

Comment interpréter ce beau panorama ?

Un géographe y verrait une succession d'anticlinaux et de synclinaux, un poète un hiatus entre ordre et nature, un touriste une carte postale...

En fait, ce paysage n'est guère «naturel». Tout y a été façonné par un subtil aménagement du territoire de plusieurs siècles...

Les règles de l'économie herbagère qui ont présidé à la production du gruyère y sont clairement lisibles...

29

Photo Gilbert Fleury, Bulle



Pour comprendre le principe qui a présidé à l'essor de l'économie herbagère gruérienne, il suffit d'observer le paysage, de profil si possible, par exemple depuis la colline du Château de Gruyères. Il faut suivre l'arête qui s'offre au regard vers l'est, du sommet de la Dent de Broc au village de Broc, mille mètres plus bas.

D'abord, une zone rocheuse, puis successivement : une pente raide de forêt ; les estivages défrichés des Grosses et des Petites Ciernes, avec une déclivité plus douce ; ensuite, à nouveau de la forêt escarpée ; puis, le pâturage essarté des Plains, en «replat» ; puis encore de la forêt raide, avant un dernier secteur déboisé, les Gîtes, pâturages de printemps et d'automne, juste en amont du village autour duquel se concentre une zone de «clos», «prés», «cheneveires» et «fins», les cultures vivrières réduites à la portion congrue par l'ubiquité de l'herbe !

Cette alternance de forêts et de pâturages aménagés en fonction de l'inclinaison du terrain permet de vérifier *de visu* la loi d'airain de l'économie herbagère gruérienne : si la pente permet à une vache de brouter, alors il faut défricher pour la pâture ! Hormis les hauts bassins de la Trême et de la Veveysse peut-être, rares sont les vallées qui auront échappé au défrichage réglé. C'est à un point que dès le milieu du XVIII^e siècle, LL.EE. (Leurs Excellences, les familles patriciennes de Fribourg) doivent intervenir pour freiner l'extension de la monoculture herbagère dont l'essor à outrance, au-delà du Gibloux, menace le sacro-saint principe d'autosuffisance en blé !

Vue du sommet de la Dent de Broc, premier sommet des Préalpes en direction du nord, l'étagement des pâturages obtenus par défrichage sur les replats est saisissant ! En bas, Broc avec à droite la fabrique de chocolat *Cailler* qui prendra le relais de l'agro-alimentaire dans une étape ultérieure de la «révolution agraire».



*Fugue au Pays de Gruyère, Vevey SPN sd,
Photo Fernand Rausser, p. 53.*

Au cours des siècles, les vaches ont façonné leurs propres cheminements pour brouter confortablement les gras pâturages du gruyère...

Pousser le broutage aux confins

L'invention d'un gruyère à pâte dure qui se conserve et se transporte aisément, donc propice à l'exportation pour les besoins des villes et des armées, passe dès le XV^e siècle par l'essor d'une économie herbagère : pour avoir plus de vaches, donc de lait, donc de fromage, il faut obtenir plus de fourrage pour l'hiver, par prés de fauche, et davantage de pâturages pour le reste des saisons. Il faut donc sacrifier des cultures vivrières, donc peut-être importer ce qui va manquer.¹⁾

Cette économie atteint au XVII^e siècle un maximum d'extension territoriale. Vers le haut pour les estivages et vers le bas pour l'entre saison, jusqu'aux confins des terroirs, toute la Gruyère est conquise par l'herbe, déforestée, mise en «sciernes»,²⁾ vouée au broutage et aux parcours des troupeaux, promise à la fabrication des belles pièces de montagne à la saveur tant recherchée ! Plus une seule pose sur laquelle une vache puisse brouter qui ne soit défrichée, épierrée, drainée... Les plantes fourragères étant exemptées, l'extension des surfaces herbeuses aux dépens des cultures permet aussi d'éviter la dîme, note le Charmeyan Bourquenoud en 1816.³⁾ Sans doute, la détérioration du climat due à la «petite ère glaciaire», dont les effets se font sentir sur l'ensemble des Alpes et Préalpes du XVI^e au XIX^e siècle, aura moins joué dans cette course à l'herbe que le développement des «enclosures». Dans la logique de ce nouvel aménagement du territoire centré sur la vache, la passation à clos généralisée de prairies pour accroître le fourrage d'hiver en bas (foins, regains et troisième herbe), explique plus que tout autre chose l'extension des pâturages en haut. Et dans la vallée de Charmey notamment, Nicolas Morard signale l'existence d'enclosures individuelles depuis 1400 !⁴⁾

D'après : BUGNARD Pierre-Philippe, «Une convoitise aristocratique sur la terre. Les pâturages de Charmey depuis le XVIII^e siècle», in : *Pro Fribourg* n° spécial *Charmey entre tradition et modernité, entre mythes et réalités*, 12/1999, pp. 12-25.

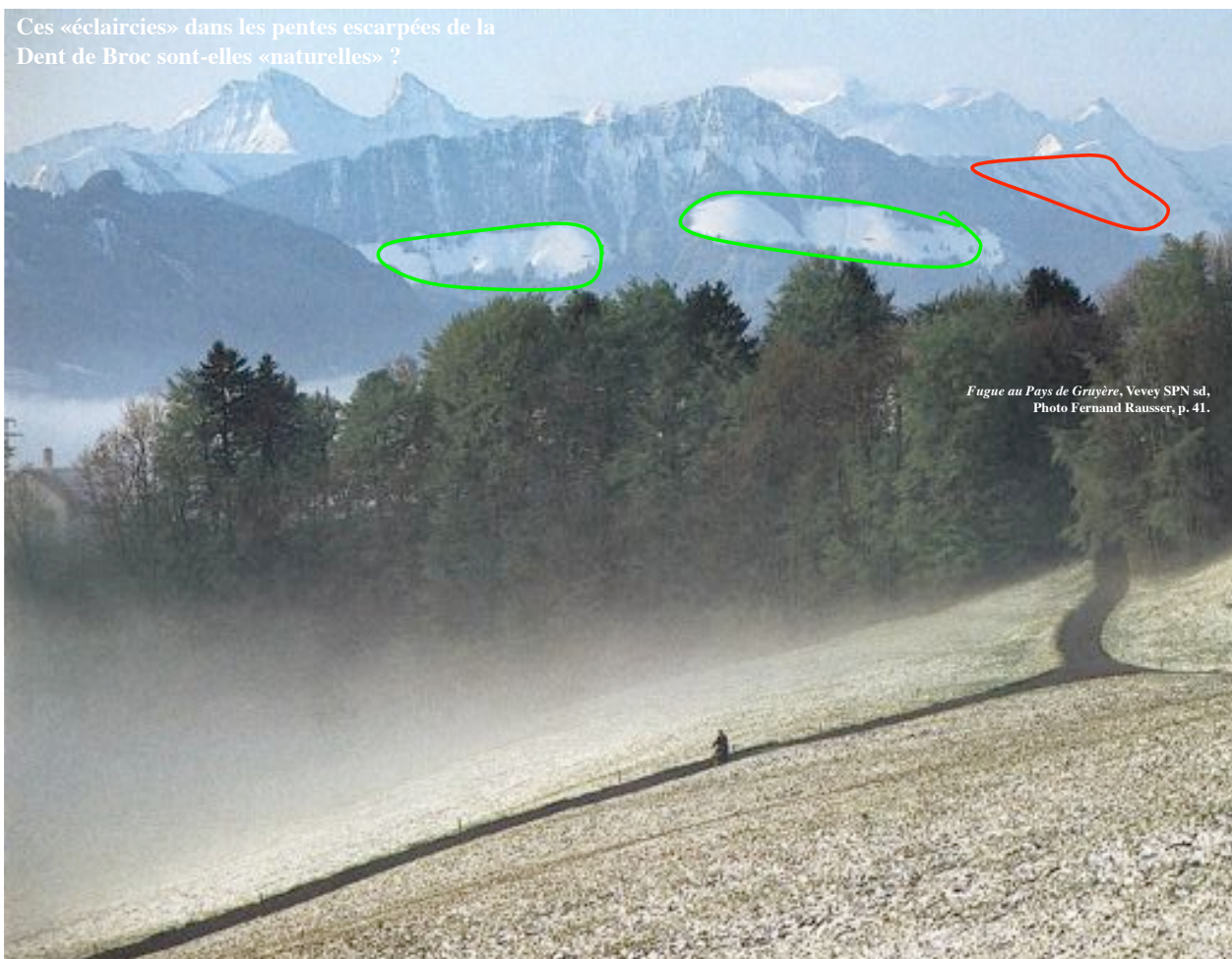
¹⁾ Sur l'histoire de cette étonnante expansion, voir: MORARD Nicolas, «Les premières enclosures dans le canton de Fribourg à la fin du Moyen Âge et les progrès de l'individualisme agraire», in: *Revue Suisse d'Histoire*, fasc. 21, 3/1971, 249-281; «Origine et développement de l'économie alpestre en Gruyère», in: *Le patrimoine alpestre de la Gruyère*, Bulle Musée gruérien 1992, 7-15.

²⁾ Sciernes: «Pâturage de montagne» obtenu par défrichement, du latin circinare: «faire un cercle (dans la forêt)». D'après: AEBISCHER Paul, *Les noms de lieux du canton de Fribourg (partie romande)*, Fribourg ASHF t. XXII/1976. À Charmey, les toponymes du groupe «s(c)ierne(s)» apparaissent dans les sources au XV^e siècle (1408, 1498...), tandis que les groupes arse(s): «défriché par le feu», et et(h)erpa: «terre défrichée», apparaissent dans les sources des couvents (Humilimont) au XIV^e siècle (1375...). D'après: HEUSSER Ueli, *Les noms de lieux de la commune de Charmey en Gruyère*, mémoire licence dactyl. Université de Zurich 1978.

³⁾ BOURQUENOUD François, *Essai sur l'histoire du Pays et val de Charmay*, par François Bourquenoud, le jeune, du Fontany, 1816, in: *Matériaux pour l'histoire de la Gruyère en général, et pour celle de Charmay en particulier*, Fribourg BCUF, ms. L403, 87.

⁴⁾ Morard, 1971, 265.

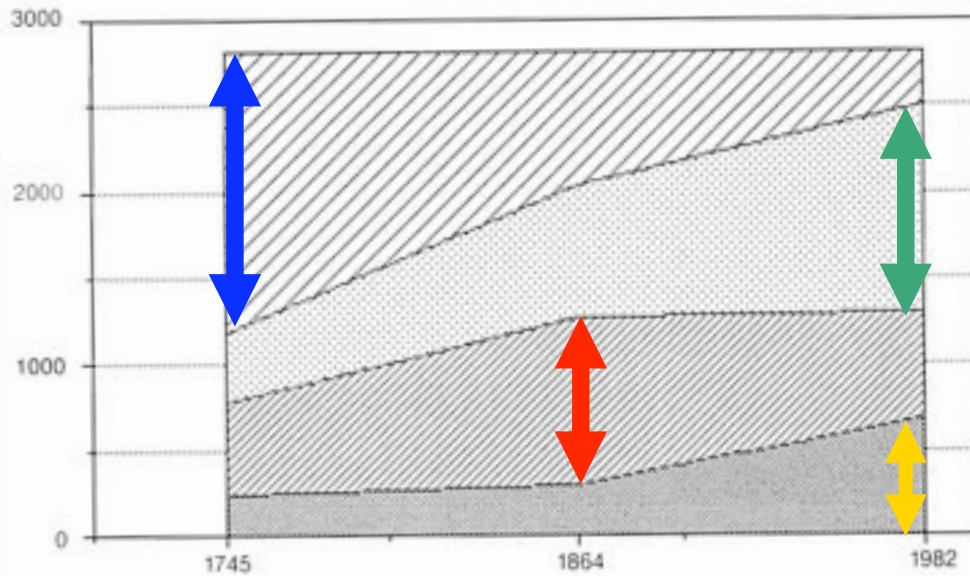
Ces «éclaircies» dans les pentes escarpées de la Dent de Broc sont-elles «naturelles» ?



EVOLUTION DU TERROIR BROCOIS (1745-1982)

SURFACE AGRICOLE UTILE

* Poses



- Jardins, près
- Pâturages
- Forêts
- Improductif

* 1 pose = 0,344 ha avant 1838; 0,357 ha après 1838.

L'évolution agraire montre un maximum de l'économie herbagère au XIXe siècle, correspondant à une «apogée des campagnes», avec un trend de diminution des zones improductives jusqu'à nos jours, la forêt et les cultures ayant repris sur les pâturages... tout en faisant reculer l'improductif.

D'après: BUGNARD Pierre-Philippe, *Broc village de Gruyère*,
Sierre Monographic «Mémoire vivante» 1987

Un terroir de montagne particulier, à cause de ses «Chaux» : Estavannens !



Vanil-Noir (2400 m)

Alpage du «Paradis»

«Les Chaux»

Ciernes (alpages d'été)

Gîtes (printemps/automne)

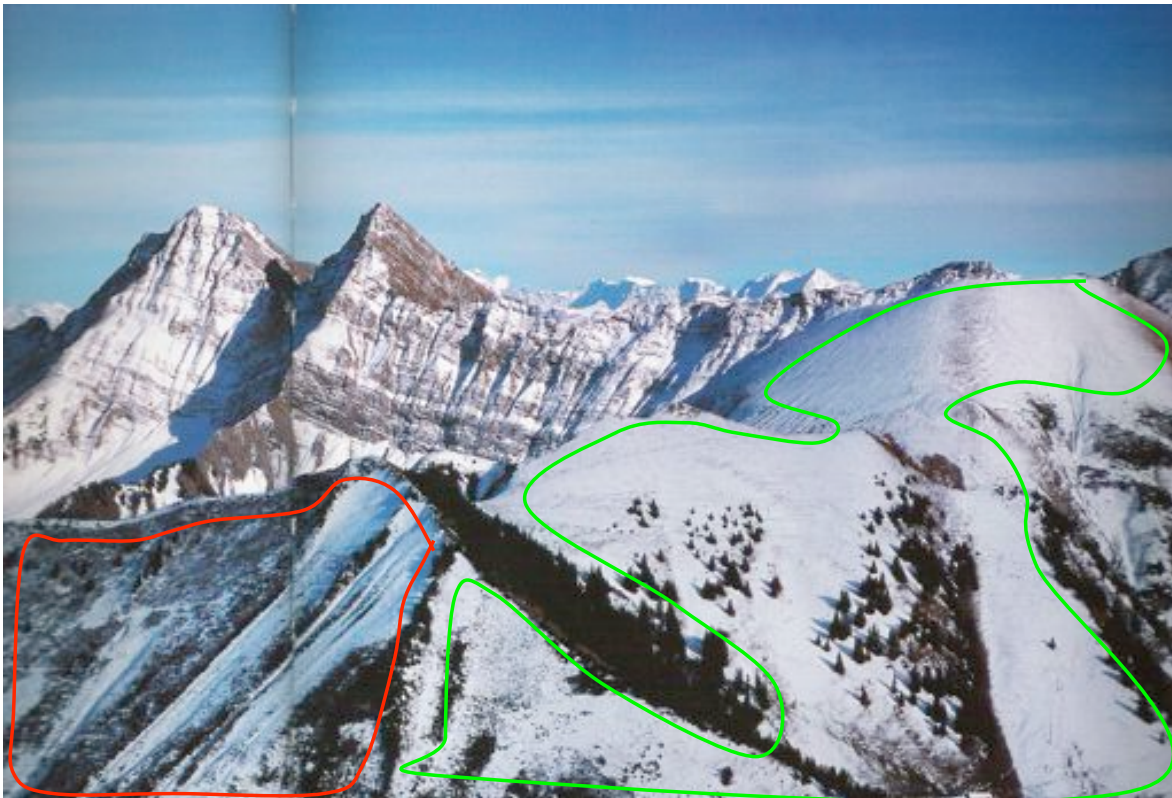
Chapelle du Dâ

Sentier d'accès aux alpages et aux Chaux (26 lacets)

Village

«L'enfer» (emposieu du Dâ)

«Les Auges» (700 m)



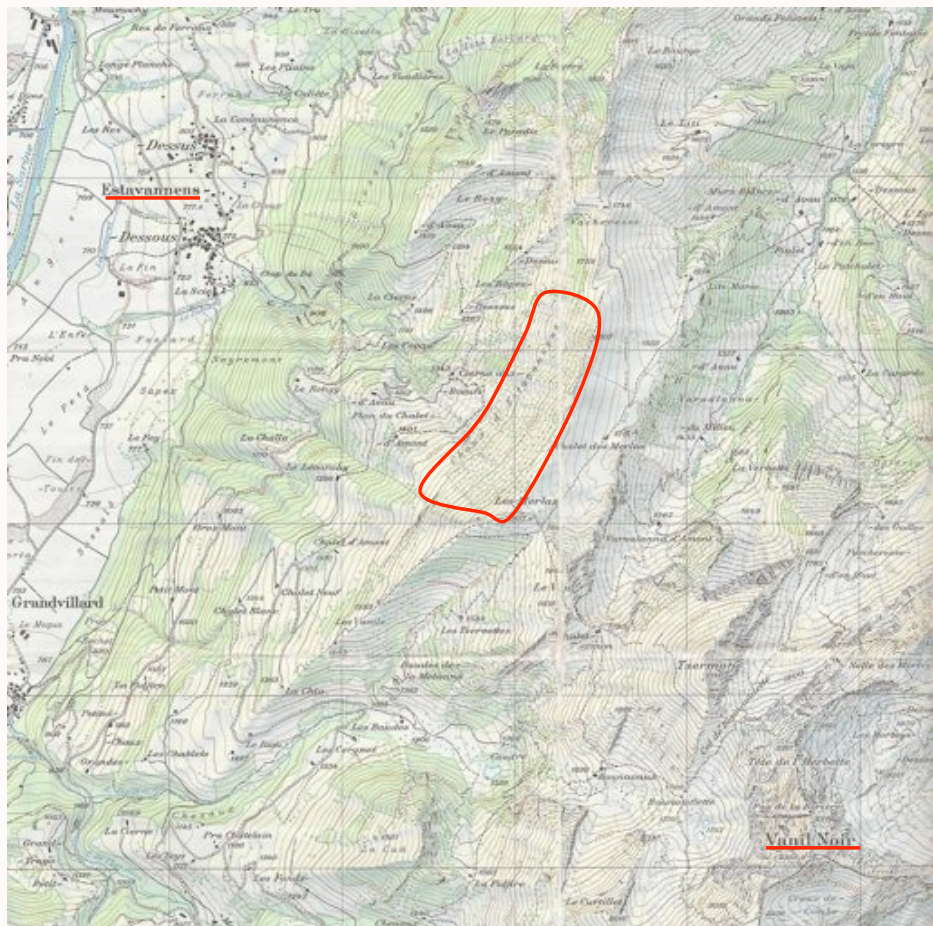
En bas à gauche, la partie sommitale des *Chaux d'Estavannens* culminant à 1907 m d'altitude.
 À droite, estivages (pâturages d'été) des *Tzervettes* et de *Tzermont* (sommet à 2140 m).

Chaux ou **Chaud**, de la racine *calm-* «terrain désert» (lat. *calmis* «pâturage de montagne»
 D'après: AEBISCHER Paul, *Les noms de lieux du Canton de Fribourg*, ASHCF XXII, Fribourg Fragnière 1976.

«Les Chaux»,
 zone de prés
 fauchés jusqu'aux
 années 1960, entre
 1500 et 1900 m
 d'altitude, dans
 une pente à 40% !

Estavannens / Vanil-Noir

Extrait Feuille 1245,
 OF de la topographie
 Wabern, 2000



Le fanage des *Chaux d'Estavannens* en Gruyère

«Depuis des temps immémoriaux, les gens d'Estavannens ont fané aux *Chaux d'Estavannens*. Ces travaux ont perduré jusqu'en 1966. Les *Chaux* faisaient partie du patrimoine des familles terriennes du village et qui possédaient une ou plusieurs vaches. Il y avait la *Chaux* à Jean Caille, celle à Félicien Jaquet, celle à Mélanie, celle à Jules Grandjean, celle aux Jordan, celle à Eugénie Jaquet, à Charles à Constant, etc. Au total, il y avait quelque 200 poses, divisées en 42 parcelles, plus ou moins grandes.

En principe le fanage était effectué tous les deux ans. Certaines chaux étaient fanées les années paires et les autres les années impaires. Si la récolte des foins était suffisante en plaine, on pouvait renoncer à travailler les Chaux. On les mettait alors en location pour l'année en cours, par simple contrat verbal, par simple contrat de francs de l'époque. Si, par contre le foin de la plaine était rare, on fanait tout de même les Chaux, les années où elles auraient été normalement laissées en herbe.

Ce travail débutait normalement après la "Madeleine", c'est-à-dire au lendemain de la fête patronale de sainte Marie-Madeleine.

Les hommes, lourdement chargés, partaient du village vers 4 h. du matin. Après une courte prière à la chapelle du *Dah*, ils gravissaient *La Routze* un chemin étroit et tortueux de 26 virages, pour arriver aux pieds des *Chaux*, après une montée de 2 heures et demie. Ils grimpaient la forte pente de la chaux à faner et commençaient le fauchage. Ils fauchaient légèrement oblique, le pied aval étant équipé d'un sabot spécial à semelle oblique et cloutée. Pour faire un andin sur la plus grande chaux, en dessous de la *Sciernes-aux-Boeufs*, il fallait compter 20 minutes. Puis ils retournaient sur leurs pas, sans enlever le sabot spécial et fauchaient l'andin suivant. Le fauchage durait de 2 à 3 jours, selon la surface de la Chaux. Les hommes dormaient dans les chalets avoisinants, surtout au *Rapes-Dessus* et au *Plan-du-Chalet*, avec les gardes-génisses.

(...)

Lorsque le foin était sec et prêt à être râtelé, on faisait des signaux de fumée ou l'on étendait un drap blanc sur la pente. C'était le signal qu'attendaient les femmes du village pour rejoindre les hommes. Au nombre de trois à quatre, elles apportaient du cacao dans une boille, du pain, du fromage, du lard... bien sûr... pour les "medze-bacon" (les mangeurs de lard, le sobriquet des *stabadins*).

A l'aide du râteau, on entassait le foin sur des sortes de traîneaux faits de "vérochis" attachés ensemble (des vernes ou aulnes verts). On appelait cet étrange véhicule des "piètes" en patois, que l'on pourrait traduire par "des plates". Lorsque la hauteur de la piète était suffisante, on en ajoutait une nouvelle derrière, puis une troisième, etc... Lorsque le train de piètes était prêt, on le descendait tout au fond de la Chaux. Si on ne pouvait pas tout râtelier d'une journée, les femmes n'avaient pas le droit de dormir avec les hommes dans les chalets. Elles descendaient dormir au village et devaient remonter le lendemain matin, avec du ravitaillement. Puritanisme oblige !

Lorsque toutes les «piètes» avaient été amenées au fond de la Chaux, on en faisait une meule, à un endroit favorable. Le "nid" de la meule, c'est-à-dire le fond était constitué de lattes croisées et de branches afin de protéger le foin de l'humidité du sol. On appelait ce travail "le fère on chéro". Souvent, on clôturait tout autour avec du fil de fer barbelé pour protéger la meule des chamois et des chevreuils.

Après la désalpe, les gens du village remontaient aux Chaux, démontaient la meule et transportaient le foin dans les chalets maintenant libérés. Le poids d'un "filard" se situait entre 60 et 80 kg selon la forme du porteur. Le trajet avec la chaux la plus éloignée durait presque une heure. Les bonnes années, le total des filards récoltés sur l'ensemble des *Chaux* était d'environ 600, soit quelque 42 tonnes !

L'hiver venu, lorsque les conditions d'enneigement étaient favorables, les gens remontaient dans les chalets, faisaient à nouveau des «filards» de foin, les attachaient par train de 5 filards et dévalaient *la Routze* à vive allure. A ma connaissance, il n'y eut jamais de graves accidents. On pouvait effectuer au maximum dix voyages par journée. Depuis la cascade, on plaçait les filards sur des luges «à potzons» et on les ramenait dans les granges du village.

Ce foin était donné au bétail après l'abreuvement à la fontaine, mais il était mélangé avec du foin de plaine, car le seul foin des Chaux aurait provoqué des problèmes de digestion. Ne me demandez pas pourquoi... »

39

Témoignage recueilli le 5 juillet 2005 par Jean Pharisa, auprès de Louis Jaquet, âgé de 82 ans, ancien agriculteur et ancien secrétaire communal

http://www.villars-sous-mont.ch/body_divers_b.html

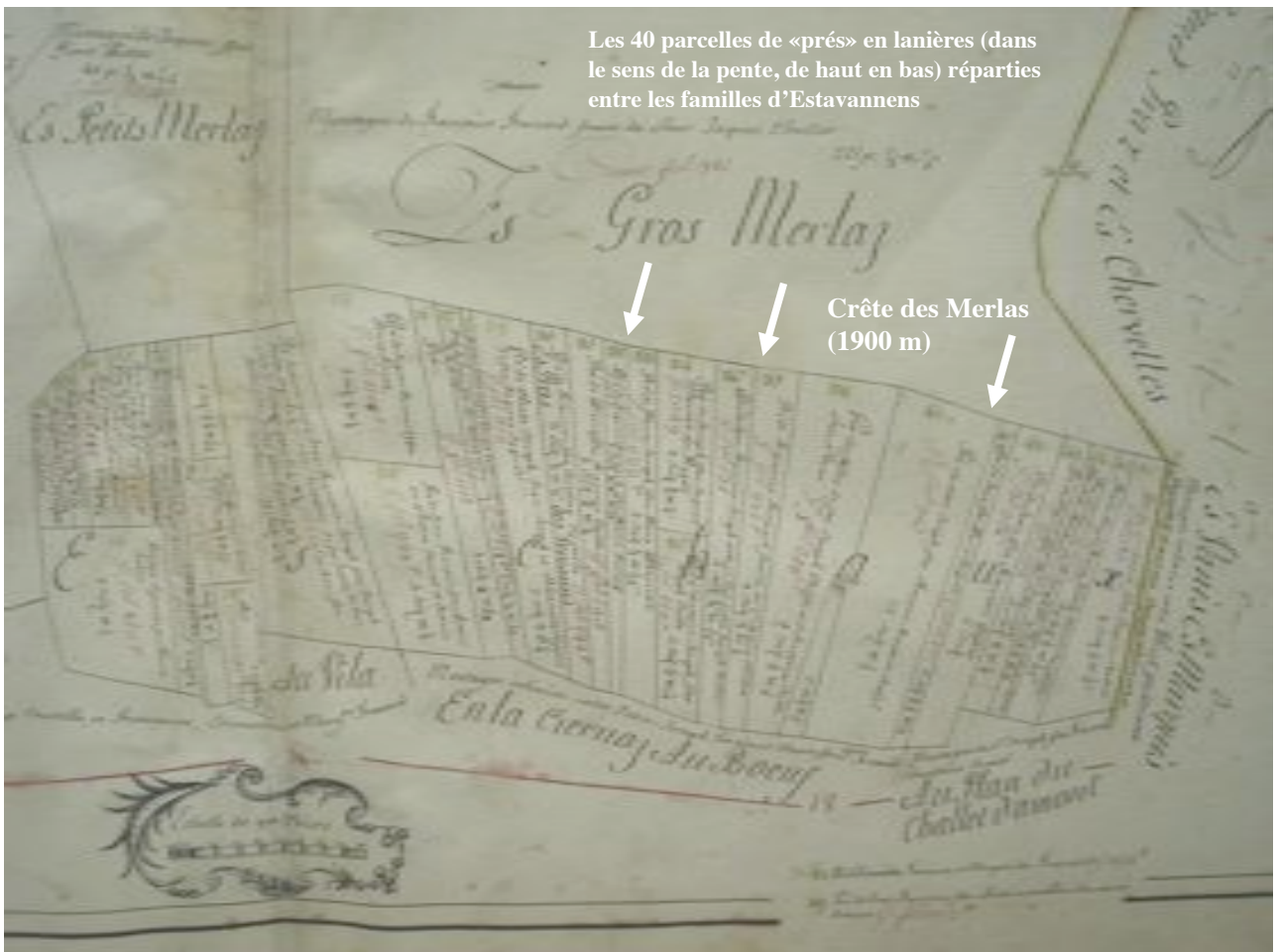
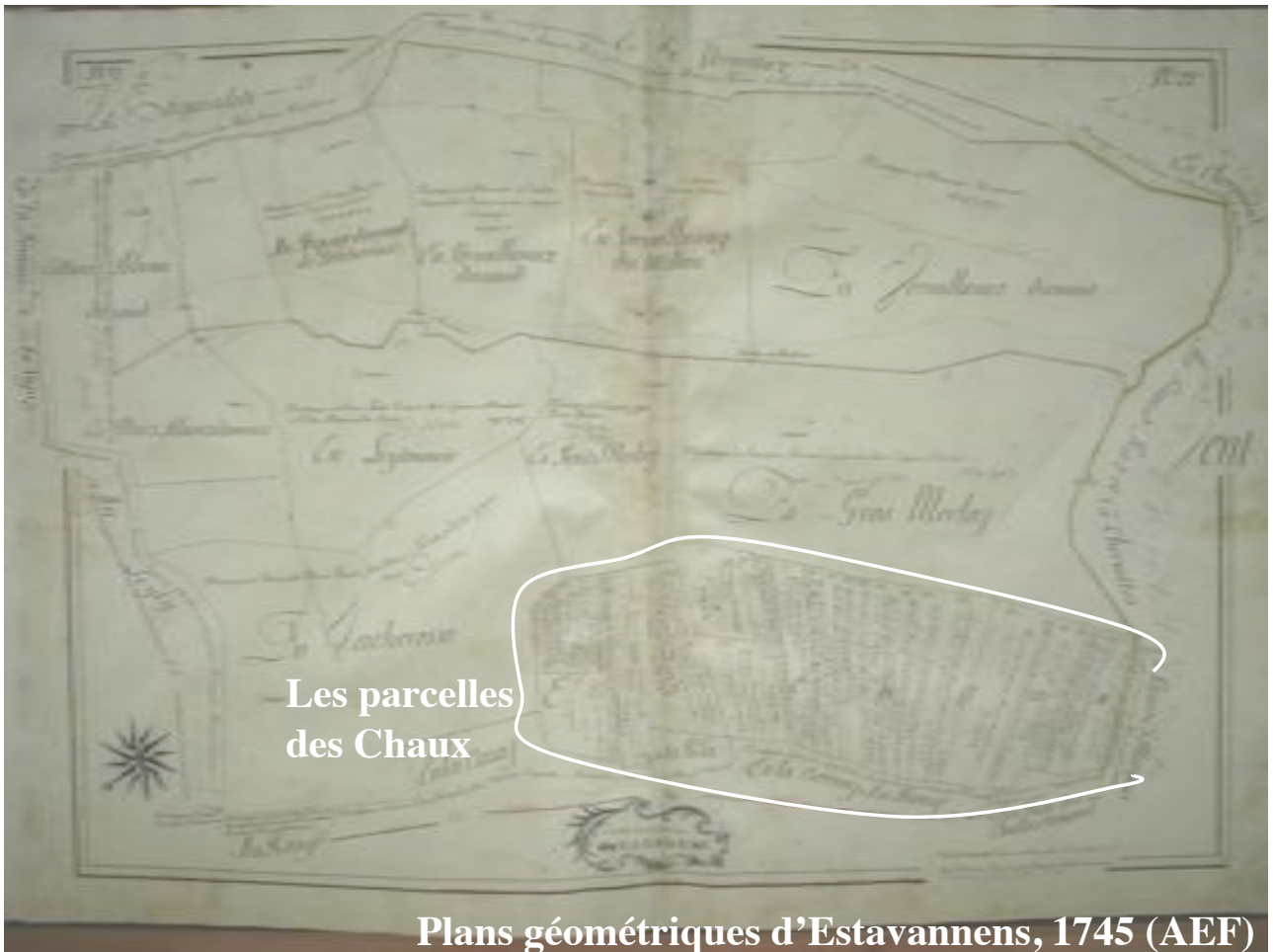


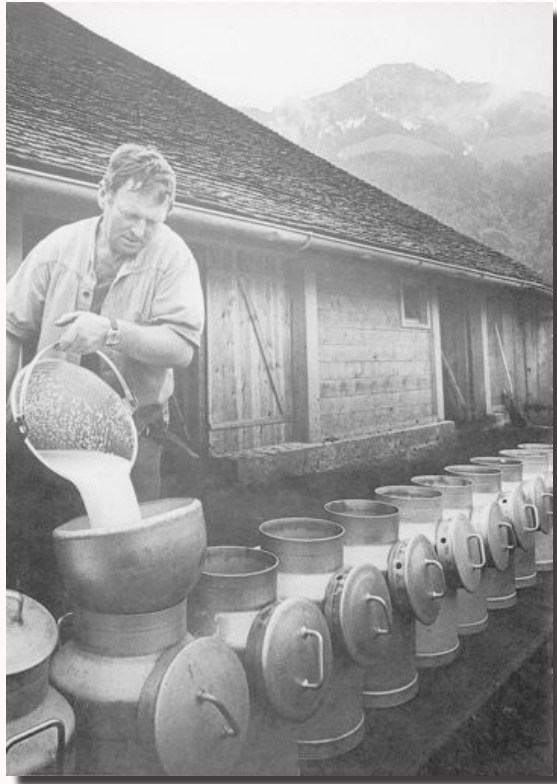
Dans le cadre d'une thèse consacrée à L'évolution socio-économique d'Estavannens, l'ethnologue Catherine Darnaud-Frey a tourné en 1983 un film 16 m/m reconstituant le fanage des Chaux d'Estavannens.

Photos tirées lors du tournage du film par les participants, en 1983.

http://www.villars-sous-mont.ch/body_divers_b.html



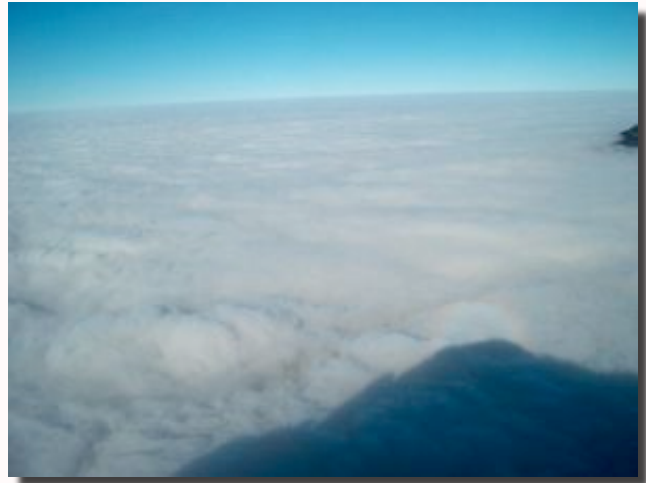




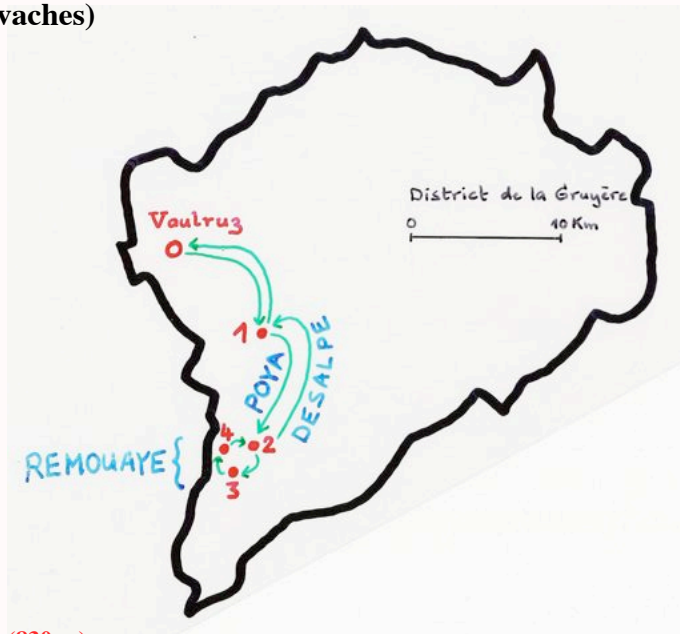
Jean-Michel Sudan à la Gîte de Bataille, face à la Dent de Broc (1987)

Photo Marcel Inсанд, in: BUGNARD Pierre-Philippe, *Broc village de Gruyère*, Sierre Monographic «Mémoire vivante» 1987, p. 148.

Comment obtient-on un tel flot de lait dans une région aussi escarpée ? D'abord, en déforestant partout où une vache peut tenir et en fauchant partout où c'est possible (pour passer l'hiver), comme on vient de le voir. Ensuite, en faisant remuer les troupeaux de «gîtes» en «ciernes» durant les 4 à 5 mois d'alpage. Les surfaces herbagères ayant été poussées jusqu'aux confins, on obtient un cheptel qui dépasse largement les possibilités d'élevage autour des villages. On obtient largement plus que ce qui est nécessaire à la subsistance des communautés, on obtient de quoi exporter dans le cadre d'une économie pré-capitaliste. D'où les convoitises aristocratiques sur la terre, d'où ensuite l'agro-alimentaire moderne...



Poya, remouaye et désalpe du troupeau de Simon Borcard de Vaulruz en 1986 (50 à 60 vaches)



0 Vaulruz (830 m)

1 Gîte des Plains (1000 m)

2 Pra Catile (1100-1300 m)

3 Les Moilles (1300-1500 m)

4 Mifori (1400-1900 m)

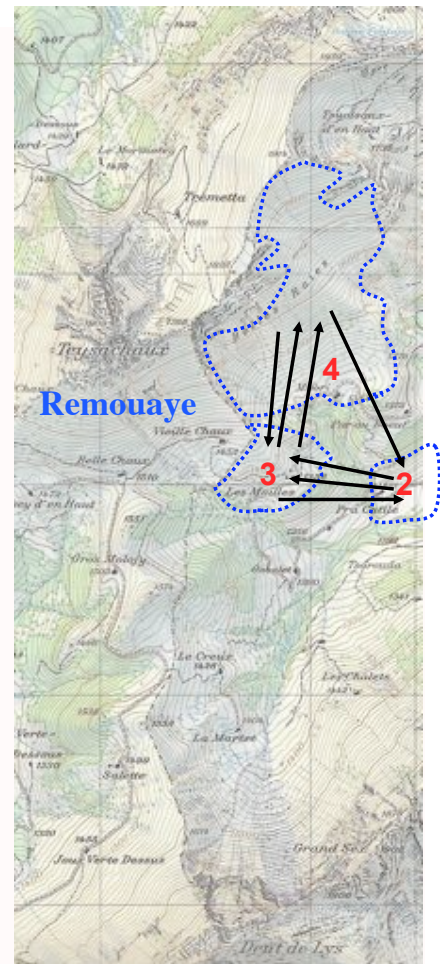
2 x 15 jours

3 x 7 jours

3 x 10 jours

2 x 25 jours

**125 jours /
4 mois**





Grand'Rue, Bulle octobre 2009

La Gruyère, paysages intérieurs,
Fribourg Editions La Sarine 2000,
photo Nicolas Genoud, p. 132

Désalpe

45

Avant la construction des routes d'alpage, à partir des années 1950, les meules de 35 kg étaient descendues à dos d'homme (sur *l'oiseau* («oyi»)), quotidiennement, et le matériel transporté à dos de mulet...



Armaillis au Plan du Mont, début du XXe siècle

In: BUGNARD Pierre-Philippe, «Une convoitise aristocratique sur la terre. Les pâturages de Charmey depuis le XVIIIe siècle», *Pro Fribourg* n° spécial *Charmey entre tradition et modernité, entre mythes et réalités*, 12/1999, p. 25.

46

Essai de définition d'un chalet d'alpage gruérien

«Hormis les clous peut-être (on ne peut quand même pas cheviller chacun des deux ou trois cents milles tavillons qui composent son toit argenté), tout ce dont il est fait (des fondations à la couverture du faite: la pierre, le bois –de la poutre au tavillon–, la chaux, le crépi ou “sable rose”), de même que tout ce qui est prélevé pour fabriquer ce qu'il produit (le lait et ses dérivés, dont bien sûr le gruyère), provient de la montagne.



Ce n'est certes pas banal !

Le chalet d'alpage : haut-lieu d'une production complexe issu d'une technologie utilisant l'environnement !

Et pour désigner les parties de cet ensemble issu de l'environnement même à partir duquel il tire sa propre production (finalement, cette définition sommaire est peut-être encore la meilleure), il faut un glossaire de plus de 150 termes où la terminologie de l'architecture se confond avec celle de l'économie alpestre: l'outil, la fonction, le produit sont bien, ici, indissociables, sous l'égide de l'armailli et de son train de chalet.»

BUGNARD Pierre-Philippe, recension de : ANDEREGG Jean-Pierre, *Les chalets d'alpage du canton de Fribourg*, Fribourg Service des biens culturels 1996, in : *RSH* vol. 48 n°1/1998, pp. 108-110.

47



Une image saisissante de l'irruption de l'agro-alimentaire comme substitut de la production du gruyère en Gruyère. Fondée à Broc en 1898 pour absorber les flots de lait que la crise de l'économie herbagère ne parvient plus à écouler, la fabrique de chocolat *Cailler* au début du XXe siècle, alors qu'elle compte 1600 ouvriers et est considérée comme la première du monde. D'autres productions industrielles viendront renouveler l'économie herbagère gruérienne, comme les condenseries, dont celle du fameux lait *Guigoz*. La véritable révolution agraire est peut-être là...
une autre histoire commence...

48

Fin

